

**R E P U B L I Q U E   D U   C A M E R O U N**  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES**  
**POUR L'EXERCICE 2023**

**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

**CHAPITRE 32**

**MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

**VERSION FRANCAISE**



# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
-------------------------	----------

## **PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE** **7**

1.	PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2.	PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3.	PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1.	BILAN TECHNIQUE	11
3.2.	BILAN FINANCIER	33
3.3.	PERSPECTIVES	40
4.	PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	43
5.	PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	43

## **DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES** **55**

6.	<b>PROGRAMME 016: OFFRE D'ENERGIE</b>	59
6.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	61
6.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	64
6.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	65
6.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	70
7.	<b>PROGRAMME 137: ACCES A L'ENERGIE</b>	71
7.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	73
7.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	76
7.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	77
7.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	83
8.	<b>PROGRAMME 138: ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE</b>	85
8.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	87
8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	89
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	91

8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	100
9.	<b>PROGRAMME 139:</b> GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	101
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	103
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	106
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	108
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	119

## NOTE EXPLICATIVE

---

Le 11 juillet 2018 a été promulguée la loi N°2018/012 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques. Cette loi qui transpose dans l'ordre juridique interne les directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la CEMAC, marque la volonté du Gouvernement de renforcer le processus de modernisation de son système de gestion des finances publiques amorcé en 2007, en élevant ses performances aux niveaux requis à l'échelle internationale.

Dès lors, pour atteindre cet objectif, l'Etat a adopté le « Projets de Performance des Administrations ». Cependant, pour mieux évaluer les résultats obtenus par programme et par administration, ce document a muté à « Projet de Performance Annuelle » conformément à la loi des finances 2019.

En matière de gestion budgétaire, des innovations majeures sont enregistrées : l'institutionnalisation du cadrage macro-budgétaire, l'institutionnalisation du contrôleur financier ; la mise en place des dotations pour les organes constitutionnels, le renforcement de la portée de la gestion en autorisation d'engagement et crédits de paiement et la fongibilité totale des crédits au sein des programmes. Par contre, l'institutionnalisation du responsable de programme et l'élaboration des Projets de Performance Annuelle par programme sont en cours d'implémentation.

Ces deux dernières innovations une fois mises en œuvre, accorderont une importance plus grande à la gestion par programme et au suivi de la performance qui l'accompagne. Le Projet de Performance Annuelle (PPA) va donc indéniablement être impacté par le nouveau cadre juridique et devenir dans un proche avenir un document d'engagement du gouvernement dans la conduite d'une politique publique précise structurée autour d'un programme. Dans l'attente de l'opérationnalisation de cette réforme, pour le compte du budget de l'exercice 2023, l'élaboration du Projet de Performance Annuelle sera encore encadrée par la nouvelle loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Le Projet de Performance Annuelle 2023 met en exergue dans une logique de cohérence sectorielle, l'évaluation de l'exécution des lois de finances des trois dernières années, mais aussi énonce les perspectives d'évolution à court terme. Il a été élaboré dans un contexte marqué par ; la troisième phase de la COVID-19, l'implémentation de la loi portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (SND 30). Tout ceci dans leur format bien connu articulé autour de deux parties :

La synthèse de la stratégie, qui met en évidence la contribution annuelle attendue dans les stratégies développées par le Gouvernement, notamment la SND30. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et les perspectives, et s'achève par la détermination de l'objectif stratégique du Ministère ainsi que de la déclinaison de son cadre logique de performance ;

Le contenu des programmes, qui présente les programmes et les actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation.



**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**



## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Au plan stratégique, le Gouvernement a adopté en 2009, la vision 2035 qui fixe les grandes orientations macroéconomiques et sectorielles, en vue d'un Cameroun émergent à l'horizon 2035. Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui s'est achevé en 2019 nous a permis d'amorcer la première phase de cette vision. Par la suite, le Gouvernement a élaboré en 2020, la nouvelle Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030. Elle constitue la boussole pour atteindre les objectifs fixés dans ladite vision. Le PPA pour l'exercice 2023 s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développement économique, social et culturel de la Nation, sous-tendue par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui opérationnalise la seconde phase de la vision 2035. Elle tient également compte de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales, du plan de relance économique Post Covid19, ainsi que l'implémentation du nouveau programme Economique et Financier conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI). Sur le plan sécuritaire il intervient dans un contexte marqué par la prégnance de menaces polymorphes dans notre pays.

Aussi, plaçant résolument le défi de l'industrialisation du pays au centre de la SND30 qui est le cadre de référence de la politique et de l'action Gouvernementale. Il est également, le lieu de convergence de la coopération avec les partenaires techniques et financiers en matière de développement. Il constitue ainsi le vecteur de la recherche de la croissance et de la redistribution de fruits jusqu'aux couches les plus vulnérables de la population avec un accent particulier en zone rurale. C'est fort de ce constat que le cadrage macroéconomique et budgétaire appelle un Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) en cohérence avec les estimations de croissance à l'horizon de la stratégie. Le Gouvernement a placé le développement des infrastructures structurantes dans divers domaines au cœur de son action. Le sous-secteur Eau et Energie prend une place prépondérante et s'impose dorénavant comme un facteur d'intégration nationale tenant compte des aspects environnementaux, économiques, sociaux et culturels. En cohérence avec la nouvelle Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) et dans le but de jouer un rôle déterminant dans l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2035, le sous-secteur Eau et Energie se donne comme objectif stratégique de développer la production de l'eau et de l'énergie et de promouvoir leur accès à moindre coût aux populations, à court, à moyen et à long termes. Au cours de l'année 2023, l'objectif du Ministère est de porter la puissance installée de 1575 MW à 1899 MW, d'atteindre le taux d'accès à l'électricité de 73% et le taux de desserte en eau de 54% et un taux d'accès à un assainissement individuel amélioré de 34%.

### **Domaine de l'énergie**

Le domaine de l'énergie contribue à l'économie et à la croissance du PIB, à travers l'électricité, les produits pétroliers, le gaz et les énergies renouvelables. La stratégie du domaine vise principalement à développer et garantir l'accès individuel et collectif aux services énergétiques modernes. Pour 2023, le MINEE mettra l'accent sur :

La finalisation et mise en service des projets énergétiques de première génération ;  
 Densification des lignes de transport de réseau électrique et l'interconnexion des réseaux Nord-Sud ;

Poursuite de la mise en œuvre des projets d'électrification rurale ;

Renforcement des infrastructures énergétique afin de répondre aux besoins des populations et les industries à travers l'opérationnalisation des centrales solaires.

De façon succincte, il s'agira de :

Finaliser la construction de la ligne 225 kV d'évacuation de l'énergie du barrage hydroélectrique de Memve'ele et la mettre en service;

finaliser la construction de l'usine de pied de 30 MW du barrage hydroélectrique de Lom Pangar et la mettre en service;

finaliser la construction des lignes de transports Yaoundé- Abong-Mbang 225 kV et Nkongsamba-Bafoussam en 225 kV;

poursuivre les travaux d'interconnexion Tchad-Cameroun ;

lancer la 3e phase (200 localités) du projet d'électrification des systèmes solaires photovoltaïques de 1000 localités;

poursuivre les travaux du projet d'accès à l'électricité des zones sous desservies du Cameroun ;

Poursuivre le projet de remise à niveau de transport d'électricité Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement liquide il s'agira de densifier le réseau d'eau potable au travers de :

L'achèvement des travaux du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) ;

L'achèvement des travaux du Projet d'alimentation en eau potable des villes de Buea, Tiko, Mutengene ;

La réhabilitation des 350 stations SCANWATER ;

L'entame des travaux de reconfiguration du système d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé ;

La poursuite des travaux du Plan d'Urgence Triennal pour la Croissance Economique concernant la réalisation de 3000 forages dans la zone septentrionale du Cameroun.

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Conformément aux dispositions du décret n° 2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie, il est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de production, de transport et de distribution de l'eau et de l'énergie. A ce titre, Il assure la tutelle des établissements et sociétés de production, de stockage, de transport, de distribution, de régulation de l'eau, de l'électricité, du gaz et du pétrole aval notamment :

la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER);

l'Electricity Development Corporation (EDC) ;

l'Agence de l'Electrification Rurale (AER) ;

l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) ;

la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) ;

la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

la Société Hydro Mekin Electric Development Corporation (HYDROMEKIN) ;

la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL).

Dans le domaine de l'énergie, il est question pour ce département ministériel d'assurer une

fourniture énergétique suffisante, efficace, fiable et propre, de développer et garantir l'accès aux services énergétiques modernes sur le long terme, afin de faire de l'énergie un atout de l'industrie camerounaise dans la compétition industrielle mondiale.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, il est chargé : de l'élaboration des stratégies et des plans gouvernementaux en matière d'alimentation en eau; de la prospection, de la recherche et de l'exploitation des eaux en milieu urbain et rural ; de l'amélioration quantitative et qualitative de la production d'eau.

### ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

#### ■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

#### PROGRAMME 016 : OFFRE A L'ENERGIE

Afin d'améliorer l'offre en énergie la majorité des projets retenus dans le programme 016 ont effectivement été exécutés et ont contribué à l'atteinte des objectifs dudit programme malgré les difficultés reconcentrées à l'instar de la libération des emprises et la prise en charge des indemnités. Le programme 016 a pour objectif de Produire l'énergie en quantité abondante pour améliorer le cadre de vie des populations, satisfaire l'industrialisation et devenir un pays exportateur de l'électricité.

Les bilans techniques des années 2021 et 2022 se présentent ainsi qu'il suit dans les tableaux ci-dessous :

#### Le bilan technique pour l'année 2021

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE			
Indicateur : Puissance installée			
Valeur de l'indicateur	Activités majeures réalisées	Extrants obtenus en 2021	Observations
1601 MW	<b>Aménagement hydroélectrique de Lom-Pangar</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ligne de transport 90kV Usine de pied Lom-pangar est achevée ;</li> <li>-Les travaux de construction du poste 90/30kV de Bertoua 90% : installation des équipements électromécaniques achevée ;</li> <li>-Le taux d'exécution des travaux de construction de l'usine de pied de 30 mégawatts (MW) est de 40% (installation des équipements électromécaniques et installation du transformateur de puissance achevées, salle de commandes équipée)</li> </ul>	

	<b>Aménagement hydroélectrique de Memve'ele</b>	Les travaux de construction de la ligne d'évacuation de Memve'ele ont un taux de réalisation estimé à 87%	Blocage des travaux pour paiement des indemnités et à cause de l'étiage prolongé injecte moins de 80 MW sur le réseau
		Les travaux de construction du poste 225/90kV de Nkolkoumou sont achevés celui d'Ahala 80%	
	<b>Aménagement hydroélectrique de Mekin</b>	Mise sous tension et fonctionnement en îloté (fonctionnement en mode isolé)	Etude d'intégration en cours pour permettre le raccordement de cette centrale au RIS
	<b>Centrale thermique de Ngaoundéré</b>	Transfert et installation des groupes d'une puissance de 10 MW	Cette opération a été faite en urgence à cause de l'hydrologie sévère observée dans le bassin de la Bénoué
	<b>Aménagement hydroélectrique de Nachtigal</b>	Les travaux de construction de la ligne d'évacuation et du poste usine sont achevés.	Les travaux de l'usine (centrale énergie) se poursuivent et la mise en service de la première turbine est prévue pour le mois d'octobre 2023

### DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Indicateur : puissance transitée

valeur de l'indicateur	activités majeures réalisées	Extrants obtenus	Observations
1360 MW	<b>projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Yaoundé</b>	Le poste neuf 225KV d'Edéa est achevé ;	Décret d'indemnisation obtenu sur le site du poste neuf de Nkolanga et sur le corridor de la ligne en cours de démarrage Procédure d'indemnisation enclenchée
		L'extension des postes d'Ahala 90% l'extension de Ngouso 85% d'Oyomabang sont réalisés à 95% ligne Ahala-Nkolanga-Kodengué 45%	
		Poste neuf de Nkolanga 0%	
	<b>Construction des lignes 225 kV mono terre Nkongsamba-Bafoussam, Yaounde (Ahala)-Abong-Mbang ainsi que les ouvrages connexes</b>	la ligne 225 kV Nkongsamba-Bafoussam ainsi que le poste 225/90 kV de Bafoussam réalisée à 90%	Décrets d'indemnisation attendus
		La ligne d'interconnexion Ahala-Abong-Mbang affiche un taux d'exécution de 80 %	Blocage des travaux par la population dans certains départements du Centre

		<p>Poste 225/90kV d'Abong Mbang 75%</p> <p>Les travaux de construction des postes d'Ahala 45%</p>	
	<p><b>Les projets de Remises à Niveau du Réseau de Transport et de la Réforme du Secteur</b></p>	<p>-Les travaux de terrassement et de remise à niveau ainsi l'implantation des salles de commande du site du poste 225kV de Nyom destiné à évacuer l'énergie produite à Nachtigal dans le RIS sont achevés ;</p> <p>-400 kV Edéa-Nolkoumou-Nyom 2 : taux de réalisation (0%)</p> <p>225 KV Nkolkoumou-Oyomabang taux de réalisation (0%) ;</p> <p>-la 90 KV Nyom 2-Ngoussou taux de réalisation (0%) ;</p> <p>-Ligne 225 KV Oyomabang-Nkolbissong taux de réalisation (0%) ;</p> <p>-ligne 90 kV Ngodi bakoko-Nylon taux de réalisation (0%) ;</p> <p>-le poste de Missolè taux de réalisation (0%).</p>	<p>-Indemnisation du site du poste de Nyom II achevée ;</p> <p>-Le Contrat des travaux des lignes 400 kV Edéa-Nolkoumou-Nyom 2 ; 225 KV Nkolkoumou-Oyomabang ; la 90 KV Nyom 2-Ngoussou ; 225 KV Oyomabang-Nkolbissong ; 90 kV Ngodi bakoko-Nylon ainsi que le poste de Missolè sont signés.</p>
	<p><b>la ligne 400kV Nachtigal-Bafoussam</b></p>	<p>Ligne 400kV Nachtigal-Bafoussam et ouvrages connexes (0%)</p> <p>Poste 400/225kV ntui (0%)</p>	<p>-la convention de financement signée</p> <p>- les décrets d'indemnisations signés</p> <p>- les études sont achevées</p> <p>-le processus de recrutement du MOE est en cours</p>
	<p><b>ligne 225kV Ebolowa Kribi et 90kv Mbalmayo-Mekin phase I</b></p>	<p>Construction poste 225/30kV Kribi (0%)</p> <p>extension poste 90/30kV Mbalmayo (0%)</p> <p>extension poste Djom yekombo (0%)</p> <p>extension poste 225/90kV Djop (0%)</p>	<p>Actualisation des études d'APD achevée</p> <p>Convention financé signée La Maîtrise d'œuvre est recrutée</p>
	<p><b>le projet d'interconnexion RIS-RIN et Tchad Cameroun</b></p>	<p>-ligne 225kV double terre Natchigal-Ntui-Yoko-Tibati - wouro soua (0%)</p> <p>- ligne wouro soua- Garoua-yagoua-maroua-Kousserie-Bongor (0%)</p> <p>- poste Ntui ;yoko ; tibati ; wouro soua; Garoua ; Kousserie, Yagoua (0%)</p> <p>-extension poste de maroua ; 0%</p>	<p>mise sur pied du Comité inter-Etat créée ;</p> <p>validation des études d'APS et APD réalisées ainsi</p> <p>l'optimisation du tracé de la ligne</p> <p>-DAO composante ligne achevée</p>

DEVELOPPEMENT DES PRODUITS PETROLIERS ET DE GAZ			
Indicateur : Volume des produits pétroliers, du gaz et des bio-carburants disponible(TM)			
valeur de l'indicateur	activités majeures réalisées	Extrant obtenu	Observations
1388168 TM	la poursuite de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers à travers le nouveau mécanisme mis en place après l'incendie survenu à la SONARA le 31 mai 2019	Un volume de 1388168 TM a été importé	
	Poursuivre la réhabilitation de la SONARA		

### Le bilan technique pour l'année 2022 :

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE				
Indicateur : Puissance installée				
valeur de l'indicateur	activités majeures réalisées	Extrants mi-parcours	Extrants 2022	Observations
1610 MW	<b>Aménagement hydroélectrique de Lom Pangar</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La ligne de transport de 90kV destinée à l'évacuation de L'énergie produite par l'usine de pied est achevée ;</li> <li>-Les travaux de construction du poste 90/30kV de Bertoua sont achevés ;</li> <li>-Le taux d'exécution des travaux de construction de l'usine de pied de 30 mégawatts (MW) est de 60%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ligne mise en service ;</li> <li>-Fin des essais et mise en service ;</li> <li>-Installation de la première turbine.</li> </ul>	
	<b>Centrale solaire de Guider 15MW</b>	Mise en service partielle avec une Injection de 5 MW dans le réseau interconnecté Nord	Mise en service totale de ladite centrale Injection de 15 MW dans le réseau interconnecté Nord	

	<b>Aménagement hydroélectrique de Memve'ele</b>	-évacuation de 90 MW dans le RIS à travers le ripage à Mbalmayo ; -90 % de taux de réalisation des travaux de construction de la ligne d'évacuation de Memve'ele ; - Les travaux de construction du poste 225/90kV d'Ahala et de Nkolkoumou sont achevés et les essais à vide ont démarré.	-Injection de la puissance de 176 MW dans le réseau Poste d'Ahala - Nkolkoumou mis en service	et nécessité de réguler le bassin du Ntem
	<b>Centrale hydro électrique de Mbakaou carrière</b>	Mise sous tension effective de ladite centrale de 1.4 MW	Centrale réceptionnée	
	<b>Aménagement hydroélectrique de Mekin</b>	Injection d'une puissance de près de 7 MW dans le réseau interconnecté à travers la D34	Injection de 7MW de la centrale dans le RIS	
	<b>Aménagement hydroélectrique de Nachtigal</b>	Les travaux de construction de la ligne d'évacuation et du poste usine sont achevés.	Début des inspections de la ligne	
Travaux de la centrale énergie réalisée à 66%		La mise en service de la première turbine est prévue pour octobre 2023		

#### DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Indicateur : capacité transitée

valeur de l'indicateur	activités majeures réalisées	Extrants mi-parcours	Extrants 2022	Observations
------------------------	------------------------------	----------------------	---------------	--------------

1369 MW	<p align="center"><b>projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Yaoundé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le poste neuf 225Kv d'Edéa est achevé et paiement des décrets d'indemnisation ;</li> <li>-L'extension des postes d'Ahala, de Ngouso et d'Oyomabang sont réalisés à 97% ( équipement électromécanique installée ; salle de commande achevée ; transformateur de puissance posé) ;</li> <li>-Paiement des indemnités et les travaux de terrassement du poste neuf de Nkolanga démarrés ;</li> <li>-Le taux d'exécution des travaux de construction de la ligne Ahala-Nkolanga-Kodengui est de 50%.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le poste neuf 225Kv d'Edéa est achevé et paiement des décrets d'indemnisation ;</li> <li>-Fin de travaux aux postes de d'Ahala, de Ngouso et d'Oyomabang</li> <li>-Début des travaux de la plateforme du poste de Nkolanga (10%)</li> </ul>	<p>Le faible taux d'exécution des travaux de la ligne s'explique par le fait que le projet a été bloqué sur deux points</p>
	<p align="center"><b>Construction des lignes 225 kV mono terre Nkongsamba-Bafoussam, Yaounde (Ahala)-Abong-Mbang ainsi que les ouvrages connexes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-la ligne 225 kV Nkongsamba-Bafoussam ainsi que le poste 225/90 kV de Bafoussam sont achevés et mise en service ;</li> <li>-La ligne d'interconnexion Ahala-Abong-Mbang est achevée et les travaux d'inspection technique en cours ;</li> <li>- Les travaux de construction des postes d'Ahala et d'Abong-Mbang sont estimés à 90% ( équipements électromécaniques installés ; transformateur de puissance posé ; équipements de la salle de commande installée).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- construction de la ligne Ahala-Nkolanga-Kodengui est de 75%</li> </ul>	

	<b>Les projets de Remises à Niveau du Réseau de Transport et de la Réforme du Secteur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-le poste 225kV de Nyom destiné à évacuer l'énergie produite à Nachtigal dans le RIS a un taux d'exécution de 40%</li> <li>Le Contrat des travaux des lignes 400 kV Edéa-Nolkoumou-Nyom 2 ; 225 KV Nkolkoumou-Oyomabang ; la 90 KV Nyom 2-Ngoussou ; 225 KV Oyomabang-Nkolbissong ; ainsi que le poste de Missolè sont signés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Poursuivre les travaux de construction du poste de construction de la ligne Ahala-Nkolanga-Kodengui est de 55% ;</li> <li>-Début des travaux sur site ; -signature des décrets d'indemnisation du corridor de la ligne Ngodi-Bakoko et le poste de Nylon.</li> </ul>	
	<b>la ligne 400kV Nachtigal-Bafoussam</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-les décrets d'indemnisations sont disponibles</li> <li>-convention de financement signée ;</li> <li>-validation des spécifications techniques des équipements du projet</li> <li>-lancement de la procédure de contractualisation de la maîtrise d'œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Paiement des indemnisations ;</li> <li>-Contractualisation de la maîtrise d'œuvre ;</li> <li>-signature du contrat des travaux.</li> </ul>	
	<b>ligne 225kV Ebolowa Kribi et 90kv Mbalmayo-Mekin phase I</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Validation des études ;</li> <li>-procédure de contractualisation enclenchée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Signature du contrat des travaux</li> </ul>	
	<b>le projet d'interconnexion RIS-RIN et Tchad Cameroun</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Recrutement des experts achevé ; l'UGP a été mise sur pied, le Comité inter-Etat créée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cérémonie de mise en place de l'équipe de devant coordonnée le projet de chaque côté</li> </ul>	

#### DEVELOPPEMENT DES PRODUITS PETROLIERS ET DE GAZ

Indicateur : Volume des produits pétroliers, du gaz et des bio-carburants disponible (1000 000 TM)

valeur de l'indicateur	activités	Extrant obtenu	Observations
------------------------	-----------	----------------	--------------

1585340 TM	<p align="center"><b>la poursuite de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers à travers le nouveau mécanisme mis en place après l'incendie survenu à la SONARA le 31 mai 2019</b></p>	Un volume de 1585340 TM A a été importé	L'approvisionnement a été impacté vers le début du deuxième trimestre par la crise russo-ukrainienne
	<p align="center"><b>Poursuivi avec la réhabilitation de la SONARA</b></p>		

### PROGRAMME 137 : ACCES A L'ENERGIE

Au 31 décembre 2021, le Programme 137 s'est déroulé à travers les activités suivantes :

Intitulé de l'Indicateur 1 : <i>Taux d'accès à l'électricité</i>			
Valeur de l'Indicateur (unité)	Activités majeures réalisées	Extrants 2021	Observations

71%	<b>Activité 1</b> : Electrification rurale, périurbaine et urbaine	Réseau HTA/BT, branchements ménages et infrastructures socioéconomiques dans 102 localités sur 129 pour le BIP et 160 réalisés sur 220 pour les autres financements	Manque de cohérence globale du fait de la multitude d'acteurs. Les services rattachés au programme manque de renforcement de capacité et de moyens logistiques pour le suivi des projets
	<b>Activité 2</b> : PRERETD (Projet de Renforcement des Réseaux Electriques de Transport et de Distribution)	Réseau HTA/BT, branchements ménages et infrastructures socioéconomiques dans 163 localités pour financements BAD, JIKA et BIP dans les Régions du nord et de l'Extrême-Nord	Problème de fournitures des compteurs pour les ménages raccordés. Autorisations administratives (Décrets d'indemnisation, FCP) Implication du MINEE dans le suivi du projet.
	<b>Activité 3</b> : raccordement de l'usine Sud Hévéa dans le département du Dja et Lobo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DAO et contrats de l'entreprise des travaux et de la maîtrise d'œuvre</li> <li>• Rapport d'étude d'exécution ;</li> <li>• Réseaux HTA/BT construits ;</li> <li>• Poste HTA/HTA installé ;</li> <li>• Branchements des ménages et des industries (Financements : FDSE)</li> </ul>	
	<b>Activité 4</b> : Electrification Rurale phase 2 dans 5 Régions	branchements ménages et infrastructures socioéconomiques dans 102 localités	Difficultés de mise en œuvre du projet
	<b>Activité 5</b> : Construction de 5000 Km de ligne d'ossature	Bouclage du financement par le partenaire SPARKWEST NIGERIA	Projet en cours de maturation
	<b>Activité 6</b> : Projet d'électrification de 50 localités dans 03 régions sur financement BADEA	Réseau HTA/BT, branchements ménages et infrastructures socioéconomiques dans 50 localités.	Clôture du projet programmée en 2022; Difficultés de mise en œuvre du projet ; Difficultés de mise à disposition des FCP
	<b>Activité 7</b> : PERACE	Contractualisation complète des marchés des travaux et de maîtrise d'œuvre	Difficultés dans le processus de passation des marchés

	<p><b>Activité 8</b> : Electrification Rurale phase 2 de 102 localités dans 5 régions sur financements BID</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social Détaillée ;</li> <li>• Sélection du Consultant chargé de la maîtrise d'œuvre complète ;</li> <li>• Sélection des entreprises chargées de l'exécution des travaux ;</li> <li>• Exécution des travaux d'électrification rurale dans les 05 Régions ;</li> <li>• Réalisation de 2586 branchements repartis dans les 47 localités de la Région du Nord</li> </ul>	<p>Clôture du projet programmée en 2022; Difficultés de mise en œuvre du projet ; Difficultés de mise à disposition des FCP</p>
	<p><b>Activité 9</b> : Electrification rurale de 21 localités dans 04 Régions (Adamaoua, Littoral, Nord et Sud) – Fonds de l'OFID</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social Détaillée ;</li> <li>• Préqualification des bureaux d'études pour le Contrôle technique et supervision des travaux d'électrification rurale ;</li> <li>• Lancement de la procédure de sélection du Consultant chargé du Contrôle technique et supervision des travaux d'électrification rurale ;</li> <li>• Lancement de la procédure de sélection de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux d'électrification rurale ;</li> <li>• Réalisation des études d'exécution conjointement avec le Concessionnaire ENEO.</li> </ul>	<p>Difficultés de mise en œuvre du projet ; Difficultés de mise à disposition des FCP</p>
	<p><b>Activité 10</b> : réalisation des études de faisabilité pour la construction des centrales à cogénération dans la ville de Douala et Yaoundé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'Avant-Projet sommaire ;</li> <li>• Rapport d'Avant-Projet Détaillé.</li> </ul>	

	<b>Activité 11</b> : Programme de suivi, contrôle et optimisation des factures d'électricité dans les administrations publiques avec l'IFDD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manuel de procédures de gestion des factures publiques d'électricité produit ;</li> <li>• étude diagnostique du potentiel technique et financier que représente le PSCOFE.</li> </ul>	
	Programme de suivi, contrôle et optimisation des factures d'électricité dans les administrations publiques avec l'IFDD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• licence multi-utilisateur du logiciel VSOFT de suivi, optimisation et gestion des factures d'électricité publique de l'Etat ;</li> <li>• matériel informatique y afférents et déploiement sur serveur.</li> </ul>	Il est attendu des économies d'environ 4,5 milliards de FCFA sur les factures d'électricité de l'Etat. En considération de l'évaluation faite pour l'exercice 2023, au terme donc, ces 4,5 milliards seront l'équivalent d'environ 472,1 Tep/an, soit l'équivalent d'une PCH de 10,76 MW pouvant alimenter environ 307149 habitants.

Pour le compte de l'exercice 2022, le programme 137 a bénéficié d'une dotation budgétaire en vue de la réalisation de certains projets devant améliorer l'accès à l'énergie. Il s'agit notamment de l'électrification rurale par l'hydroélectricité à travers les extensions des réseaux interconnectés dans l'ensemble des dix (10) Régions et de l'électrification rurale par systèmes solaires photovoltaïques. A cela s'ajoute également la construction d'une microcentrale hydroélectrique à Mbakaou Carrière.

Intitulé de l'Indicateur 1 : Taux d'accès à l'électricité					
Valeur de l'Indicateur (%)	Activités majeures réalisées	Extrants mi-parcours	Extrants attendus 2022	Observations	

	<p><b>Activité 1 :</b> Electrification rurale, périurbaine et urbaine Sur financement BIP</p>	<p>Réseau HTA/BT, branchements ménages et infrastructures socioéconomiques dans 33 localités sur les 115 pour le BIP et 81 réalisés sur 199 pour les autres financements</p>	<p>Réseau HTA/BT, branchements ménages et infrastructures socioéconomiques dans 115 pour le BIP MINEE et 199 pour les autres financements</p>	<p>Manque de cohérence globale du fait de la multitude des acteurs. Les services rattachés au programme ont besoin d'un renforcement des capacités et des moyens logistiques pour le suivi les projets</p>	
	<p><b>Activité 2 :</b> PRERETD (Projet de Renforcement des Réseaux Electriques de Transport et de Distribution)</p>	<p>Réseau HTA/BT, branchements ménages et infrastructures socioéconomiques dans 163 localités pour financements BAD, JIKA et BIP dans les Régions du nord, Ouest, Centre et Littoral</p>	<p>Réseau HTA/BT, branchements ménages et infrastructures socioéconomiques dans 163 localités pour financements BAD, JIKA et BIP dans les Régions du nord, Ouest, Centre et Littoral</p>	<p>Problème de fourniture des compteurs pour les ménages raccordés. Autorisations administratives ( Décrets d'indemnisation, FCP) Implication du MINEE dans le suivi du projet.</p>	
72%	<p><b>Activité 3 :</b> raccordement de l'usine Sud Hévéa dans le département du Dja et Lobo</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'étude d'exécution ;</li> <li>• Réseaux HTA/BT construits ;</li> <li>• Poste HTA/HTA installé ;</li> <li>• Branchements des ménages et des industries (Financements : FDSE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DAO et contrats de l'entreprise des travaux et de la maîtrise d'œuvre</li> <li>• Rapport d'étude d'exécution ;</li> <li>• Réseaux HTA/BT construits ;</li> <li>• Poste HTA/HTA installé ;</li> <li>• Branchements des ménages et des industries (Financements : FDSE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retard dans le processus de validation des études ;</li> <li>• Difficultés de paiement des décomptes des entreprises</li> </ul>	

	<p><b>Activité 4 :</b> Programme d'électrification sur fonds propres de l'AER</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maturation des Marchés en cours d'attribution pour la construction des</li> <li>• Réseaux HTA/BT et branchements ménages et infrastructures socioéconomiques dans 15 localités sur financements AER dans les Régions du nord, Ouest, Centre et Littoral</li> </ul>	<p>Réseaux HTA/BT et branchements ménages et infrastructures socioéconomiques dans 15 localités.</p>	<p>Difficulté dans le processus de passation des marchés ; Insuffisance de collaboration avec le MINEE dans le suivi des projets.</p>	
	<p><b>Activité 05 :</b> Projet d'électrification de 50 localités dans 03 régions sur financements BADEA</p>	<p>Trois contrats des travaux en cours d'exécution des (Taux d'avancement estimé à 30%)</p>	<p>Réseau HTA/BT et branchements des ménages et des infrastructures</p>	<p>Difficultés de mise en œuvre du projet ; Difficultés de mise à disposition des FCP</p>	

	<p><b>Activité 06 :</b> Electrification Rurale phase 2 de 102 localités dans 5 régions sur financements BID</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l' Etude d' Impact Environnemental et Social Détaillée ;</li> <li>• Sélection du Consultant chargé de la maîtrise d' œuvre complète ;</li> <li>• Sélection des entreprises chargées de l'exécution des travaux ;</li> <li>• Exécution des travaux d'électrification rurale dans les 05 Régions ;</li> <li>• Réalisation de 2 5 8 6 branchements repartis dans les 47 localités de la Région du Nord.</li> </ul>	<p>Achèvement et réception des réseaux HTA/BT et branchements dans les 102 localités. Clôture du projet</p>	<p>Difficultés de mise en œuvre du projet ; Difficultés de mise à disposition des FCP</p>	
--	---	---	---	---	--

	<p><b>Activité 07 :</b> Electrification rurale de 21 localités dans 04 Régions (Adamaoua, Littoral, Nord et Sud) – Fonds de l'OPEP</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l' Et u d e d' I m p a c t Environnemental et Social Détaillée ;</li> <li>• Préqualification des bureaux d'études pour le Contrôle technique et supervision des travaux d'électrification rurale ;</li> <li>• Lancement de la procédure de sélection du Consultant chargé du Contrôle technique et supervision des travaux d'électrification rurale ;</li> <li>• Lancement de la procédure de sélection de l'entreprise chargée de l'exécution des t r a v a u x d'électrification rurale ;</li> <li>• Réalisation des é t u d e s d'exécution conjointement a v e c l e Concessionnaire ENEO.</li> </ul>	<p>Contractualisation des marchés de travaux et de la maîtrise d'œuvre.</p>	<p>Difficultés de mise en œuvre du projet ; Difficultés de mise à disposition des FCP. Difficultés administratives pour la mise en œuvre du projet.</p>	
--	--	---	---	---	--

	<b>Activité 08 :</b> PERACE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux contrats signés sur 6 en cours (Nord-ouest et Est).</li> <li>• Processus d'attribution de la maîtrise d'œuvre</li> </ul>	Contractualisation complète des 6 marchés de travaux et celui maîtrise d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés dans le processus de passation des marchés ;</li> <li>• Mobilisation des FCP</li> </ul>	
--	--------------------------------	--	--	--	--

## PROGRAMME 138 : ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE

L'objectif du programme 138 pour le compte de l'année 2022 est de relever le taux d'accès à l'eau potable à travers la poursuite et l'achèvement des projets ayant commencé les années antérieures.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie mise en place a consisté en la poursuite des tâches telles que le projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS), le plan d'urgence triennal pour la croissance (projet de construction de 3000 forages dans le septentrion), le projet d'études de mobilisation et de valorisation des eaux pluviales à travers les retenues collinaires dans la Région du Nord (PEMVEP), le projet d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural (PAEA MRU), le projet d'études et de préparation d'un programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural (Projet d'études MRU). Ladite stratégie s'est aussi traduite par la programmation de la réalisation et de la réhabilitation des ouvrages d'alimentation en eau potable en gestion déconcentrée ou décentralisée.

A titre de rappel, si le taux de desserte a sensiblement évolué pour atteindre 51,79% en décembre 2021, tel n'est pas le cas pour le volume d'eau mobilisé qui a stagné. Ceci s'explique notamment par la non prise en compte de l'extrait attendu du PAEPYS (300 000 m<sup>3</sup>/jr), dont l'effet sur l'indicateur ne sera perceptible qu'à la mise en service de ce projet. De plus, le PEMVEP, le projet d'études MRU et le PAEA MRU sont en phase d'étude.

La situation des projets phares pour le compte de l'exercice 2021 est présentée dans les tableaux ci-dessous :

Intitulé de l'indicateur 1 : Volume d'eau mobilisé pour tous les usages			
Valeur de l'Indicateur (unité)	Activités majeures réalisées	Extrants 2021	Observations

686 059 m <sup>3</sup> /jr	<b>Activité 1 : PAEPYS</b>	<p>Taux d'exécution global 85%</p> <p>Travaux exécutés ainsi qu'il suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Prise d'eau brute à Nachtigal : 99,0%</li> <li>-Usine de traitement d'eau à Emana Batchenga : 99,3%</li> <li>-Poste de transformation 90kV/30kV à Nkometou : 99,0%</li> <li>-Station de reprise de pompage d'eau traitée à Nkometou : 98,5%</li> <li>-Station de reprise de pompage d'eau traitée à Nyom : 73,5%</li> <li>-Réservoir d'eau traitée de Ndindan : 5,2%</li> <li>-Pose des conduites : 49,00%</li> <li>-Lignes électriques : 02.0%</li> </ul>	RAS
	<b>Activité 2 : Projet 07 centres BADEA/OFID</b>	<p>Travaux achevés. Extrants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-sept (07) sources aménagées et captées produisant entre 4 et 22 m<sup>3</sup>/h en fonction des saisons ;</li> <li>-six (06) forages réalisés et équipés de pompes immergées électriques débitant en moyenne 8m<sup>3</sup>/h, alimentés par le réseau ENEO et disposant chacun d'un groupe électrogène de 10 KVA en appoint ;</li> <li>-six (06) forages réalisés et équipés de pompes immergées solaires débitant en moyenne 7m<sup>3</sup>/h, alimentés chacun par un champ de panneaux photovoltaïques :</li> <li>-cinq (05) Bâches de stockage de volume variant entre 60 et 75 m<sup>3</sup> dans les stations de pompages avec un début de pompage de 8 m<sup>3</sup>/h en moyenne</li> <li>-cinq (05) locaux techniques (salles de commande des pompes) situés au-dessus de la bâche de stockage qui sert également de salle de traitement au chlore ;</li> </ul>	RAS
	<b>Activité 3 : PEMVEP</b>	<p>Taux d'exécution 75% :</p> <p>(Rapport démarrage, études techniques préliminaires et études d'avant-projet sommaire validés.</p> <p>Etudes d'Avant-Projet Détaillé, Etudes d'Impact Environnemental et Social et Dossiers d'Appel d'Offres, en voie de finalisation).</p>	RAS

## Intitulé de l'indicateur 2 : Taux de desserte en eau

Valeur de l'Indicateur (unité)	Activités majeures réalisées	Extrants 2021	Observations
--------------------------------	------------------------------	---------------	--------------

51,79%	Activité 1 : PLANUT	<p>-PLANUT I : 892 forages et 19 AEP réalisés (taux d'exécution 99, 03%).</p> <p>-PLANUT II tranche 1 : 489 forages achevés sur les 588 prévus (taux d'exécution 84, 07%) ;</p> <p>-PLANUT II tranche 2: 250 forages réalisés sur les 469 attendus (taux d'exécution 59,66%).</p>	RAS
	Activité 2 : Projet d'études MRU	<p>Taux d'exécution global 16,5%. La situation des extrants en 2021 se présente comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Etudes APS de 350 mini-réseaux d'AEP : 12.5% ;</li> <li>-Etude de faisabilité sur l'utilisation de l'énergie solaire au Cameroun : 4% ;</li> <li>-Etude d'évaluation des ressources en eau : 20% ;</li> <li>-Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de réalisation des ouvrages d'AEP 25% ;</li> <li>- mise en œuvre de la campagne de sensibilisation à l'ATPC dans deux cents localités 25%</li> <li>-Inventaire national des ouvrages d'hydraulique rurale et d'assainissement et mise en place d'un outil de suivi et de gestion de ces ouvrages 12,5%</li> </ul>	RAS
	Activité 3 : PAEA MRU	<p>Aucun ouvrage réalisé. L'état d'avancement du projet se présente comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Infrastructures d'eau potable et d'Assainissement : 0%</li> <li>-Information Education Communication : Examen des offres des Agences de communication en cours</li> <li>-Unité de Gestion du projet : opérationnelle</li> <li>-Bureau d'études : recruté et mobilisé sur le terrain</li> <li>-Sécurisation des périmètres de protection et des points de captage 0% (les périmètres seront déterminés après les études d'avant-projet détaillé)</li> <li>-Audits Financiers en cours de mise en œuvre par le cabinet recruté à cet effet</li> </ul>	RAS

Quant à la situation à mi-parcours desdits projets pour le compte de l'exercice 2022, elle est résumée dans le tableau ci-après :

Intitulé de l'indicateur 1 : Volume d'eau mobilisé pour tous les usages				
Valeur de l'Indicateur (unité)	Activités majeures réalisées	Extrants mi-parcours	Extrants 2022	Observations
686 059 m <sup>3</sup> /jr	Activité 1 : PAEPYS	<p>Taux d'exécution global <b>89,40%</b></p> <p>Travaux exécutés ainsi qu'il suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Prise d'eau brute à Nachtigal : <b>99,5%</b></li> <li>-Usine de traitement d'eau à Emana Batchenga : <b>99,5%</b></li> <li>-Poste de transformation 90kV/30kV à Nkometou : <b>99,0%</b></li> <li>-Station de reprise de pompage d'eau traitée à Nkometou : <b>99,2%</b></li> <li>-Station de reprise de pompage d'eau traitée à Nyom : <b>84%</b></li> <li>-Réservoir d'eau traitée de Ndindan : <b>12 %</b></li> <li>-Pose des conduites : <b>70%</b></li> <li>-Lignes électriques : <b>09%</b></li> </ul>	Poursuite du projet en vue de la production en 2023 de 300 000 m <sup>3</sup> journaliers d'eau supplémentaire	RAS
	Activité 2 : Projet 07 centres BADEA/OFID	Travaux achevés, ouvrages suivis pendant la période de garantie	Réceptions définitives, audit des comptes et clôture du projet.	RAS
	Activité 3 : PEMVEP	Livrables restants (Etudes d'Avant-Projet Détaillé, Etudes d'Impact Environnemental et Social et Dossiers d'Appel d'Offres) mis à disposition du Maître d'ouvrage pour examen et validation.	Projet achevé.	Maturation du projet prévue pour 2023 en vue de l'inscription des travaux y relatifs dans le BIP 2024

Intitulé de l'indicateur 2 : Taux de desserte en eau				
Valeur de l'Indicateur (unité)	Activités majeures réalisées	Extrants mi-parcours	Extrants 2022	Observations
53%	Activité 1 : PLANUT	<p>PLANUT I : 892 forages et 19 AEP réalisés (taux d'exécution 99,03%) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-PLANUT II tranche 1 : 521 forages achevés sur les 588 prévus (taux d'exécution 88,6%);</li> <li>-PLANUT II tranche 2: 297 forages réalisés sur les 469 attendus (taux d'exécution 63,4%).</li> </ul>	326 forages construits et fonctionnels	RAS

Activité 2 : Projet d'études MRU	Taux d'exécution global 39,8%. La situation des extrants à mi-parcours se présente comme suit :	Taux d'avancement global prévu pour 2022 : 78%. Extrants attendus du projet ci-dessous	RAS
	Etudes APS de 350 mini-réseaux d'AEP : 25% ;	consultant recruté, études démarré sur le terrain	
	-Etude de faisabilité sur l'utilisation de l'énergie solaire au Cameroun : le don devant financer n'est plus disponible ;	RAS	
	Etude d'évaluation des ressources en eau : 40% ;	5 rapports : ((1) présentation du projet et méthodologie de travail, (2) état des lieux du réseau d'observations hydrométéorologiques du Cameroun et cartes associées, (3) analyse critique des données hydrologiques, géomorphologiques..., (4) état de l'utilisation des ressources en eau par secteur et provision, cadre juridique et système d'information sur l'eau, (5) rapport final de la mission)	
	-Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de réalisation des ouvrages d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement 40% ;	consultant recruté, 30% des activités démarré sur le terrain	
	- mise en œuvre de la campagne de sensibilisation à l'Assainissement Total Piloté par les Communes (ATPC) dans deux cents localités 56%	marché passé, 50% des activités menées sur le terrain	
	-Inventaire national des ouvrages d'hydraulique rurale et d'assainissement et mise en place d'un outil de suivi et de gestion de ces ouvrages 35%	1 base de données	

	Activité 3: PAEA MRU	<p>L'état d'avancement du projet se présente comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Infrastructures d'eau potable et d'Assainissement : 0% (dépouillement en cours des offres des entreprises en charge de la construction des ouvrages ;</li> <li>-Information Education Communication : examen en cours des offres des agences de communication et de l'ONG ;</li> <li>-Unité opérationnelle de Gestion du projet ;</li> <li>-Poursuite des études préalables aux travaux de construction des ouvrages ;</li> <li>-Sécurisation des périmètres de protection et des points de captage 0% (les périmètres seront déterminés après les études d'avant-projet détaillé)</li> <li>-Poursuite des Audits Financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Recrutement effectif des entreprises en charge de la construction des ouvrages ;</li> <li>-Poursuite des Missions d'audit ;</li> <li>-Recrutement effectif de 3 ONG et d'une agence de communication pour la mise en œuvre de la composante Information Education Communication (IEC) ;</li> <li>-Poursuite du suivi des activités du bureau d'études en charge des études préalables aux travaux de construction des ouvrages ;</li> <li>-Poursuite du fonctionnement de l'unité de gestion du projet</li> </ul>	RAS
--	----------------------	---	---	-----

### Programme 139 « GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ÉNERGIE »

Son objectif étant d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Énergie.

Au 31 décembre 2021, le niveau de réalisation des activités majeures de ce programme est présenté dans le tableau ci-dessous :

Intitulé de l'Indicateur 1 : Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Eau et de l'Energie			
Valeur de l'Indicateur (unité)	Activités majeures réalisées	Extrants 2021	Observations
68,8%	Prise en charge des Taxes et Droit de Douanes	Frais de douanes des matériels importés pris en charge à 100%	Activité gérée par le Ministère de l'économie
	Maturation de plusieurs projets du MINEE	Plusieurs projets du MINEE maturés (visa de maturité)	

	<b>Elaboration des documents (RAP, PPA, Journal de projet) stratégiques du MINEE</b>	Trois (03) documents (RAP, PPA, Journal de projet) élaborés et validés ; DAO études points ruraux disponibles ; Rapport ENACE 1 en phase de validation ; Rapport d'études architecturales disponibles ;	
	<b>Dépenses engagées non ordonnancées</b>	Arriérés des travaux d'électrification rurale, des travaux d'électrification solaire et des travaux d'hydraulique pris en charge à hauteur de 97,77%	
	<b>Construction des bâtiments</b>	Deux bâtiments construits à un taux de 75%	Un bâtiment dont les travaux estimés à 50% sont en arrêt
	<b>Aménagement et réfection des bâtiments</b>	Deux bâtiments réfectionnés	
	<b>Acquisition du matériel roulant</b>	Véhicules acquis et fonctionnels ;	
	<b>Acquisition des matériels techniques de contrôle et d'inspection des ouvrages</b>	Matériels techniques acquis à 84%	Pour le cas du Littoral, le prestataire a disparu
	<b>Renforcement du mobilier de bureau dans les services centraux et déconcentrés</b>	Mobilier de bureau acquis à 100%	
	<b>Renforcement du parc informatique du MINEE</b>	Matériels informatiques acquis et fonctionnels	

*RAP : Rapport Annuel de Performance ;*

*PPA : Projet de Performance Annuel*

Au premier semestre de l'exercice 2022, le taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Eau et de l'Energie était de 11,28%. Pour y parvenir, les actions ci-après ont été budgétisées au cours de ladite année.

Intitulé de l'Indicateur : Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEE				
Valeur de l'Indicateur (unité)	Activités majeures réalisées	Extrants mi-parcours	Extrants 2022	Observations
11,28%	Suivi des projets du MINEE	Les Dépenses Engagées et Non-Ordonnancées (DENO) exécutés à 61,75%	Poursuivre la prise en charge des DENO à 100% comme prévu	

	<b>Fonds de Contrepartie en TVA, des Taxes et Droit de Douanes relevant du secteur de l'eau et de l'énergie</b>	Activités en cours d'exécution avec un taux de 0%	Exécutés la dépense à 100%	Activité déclenchée par le MINEPAT
	Élaboration et mise à jour des documents de planification du MINEE	Rapport de revue produit et CDMT validé	RAS	
	Élaboration des documents relatifs à la contractualisation des marchés	Plan de passation des marchés élaborés	RAS	
	Elaboration et mise à jour des documents budgétaires dans les délais au MINEE	Elaboration des documents statistiques du sous-secteur Eau et Energie RAP validé ;	PTA et JDP 2023 à élaborer	
	Elaboration des documents statistiques du sous-secteur Eau et Energie	Annuaire statistique énergie non élaboré	RAS	Crédit splitté par l'ordonnance
	Construction et réhabilitation des bâtiments abritant les services du MINEE ;	Bâtiments DDEE Mbéré en cours de construction ; 4 bâtiments réhabilités à 50%	Bâtiment achevé et réceptionné 4 bâtiments réhabilités à 100%	
	Acquisition du mobilier et du matériel de bureau	Mobiliers de bureau acquis pour 10 délégations départementales	RAS	
	Construction de l'immeuble ministériel siège du MINEE	Travaux non démarrés (contrat signé)	RAS	Crédit splitté par l'ordonnance

### ■ 3.2. BILAN FINANCIER

L'exercice 2022 a vu la dotation budgétaire globale du MINEE augmenter de **vingt milliards cinq cent trente-huit millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille (20 538 894 000) FCFA** par rapport à l'exercice 2021, soit une hausse en valeur relative de 9,29% due notamment à une hausse de l'enveloppe des financements extérieurs et des fonds de contrepartie en dépenses réelles. Le tableau ci-après présente l'évolution du budget de 2020 à 2022 par source de financement et nature de dépense :

*Tableau 1 : Évolution du budget MINEE de 2020 à 2022 (en milliers de FCFA)*

Rubrique	2020		2021	2022
----------	------	--	------	------

	Montant	Proportion	Montant	Proportion	Montant	Proportion
RI/O	10 908 214	4,47	7 148 514	3,16	7 148 514	2,93
BF	5 429 000	2,22	5 073 000	2,24	5 413 000	2,22
FCP(DR)	14 790 000	6,06	12 683 683	5,61	24 750 000	10,13
FCP(TDD)	6 018 000	2,46	6 500 000	2,88	6 500 000	2,66
RE	197 234 000	80,76	185 000 000	81,83	190 000 000	77,77
RT	6 830 286	2,8	8 678 909	3,84	9 500 000	3,89
PLANUT	3 000 000	1,23	1 000 000	0,44	1 000 000	0,41
<b>Total</b>	<b>244 209 500</b>	<b>100</b>	<b>226 084 106</b>	<b>100</b>	<b>244 311 514</b>	<b>100</b>

Légende :

*RI/O : Ressources Internes Ordinaires (propres)*

*BF : Budget de Fonctionnement*

*FCP(DR) : Fonds de contrepartie en dépenses réelles*

*FCP(TDD) : Fonds de contrepartie en taxes et droits de douanes*

*RE : Ressources externes*

*RT : Ressources transférées*

*PLANUT : Plan d'urgence triennal*

L'analyse de la répartition des différentes enveloppes globales allouée au MINEE de 2020 à 2022, montre une évolution constante de la part des ressources extérieures dans le budget du MINEE. À contrario, la contribution des ressources internes ordinaires régresse aussi bien dans le budget d'investissement que dans le budget de fonctionnement. Pour l'exercice 2022, l'enveloppe consacrée à la formation du capital fixe est de **deux cent quarante et un milliards cinq cent cinquante millions (241 550 000 000) FCFA**, soit **cent quatre-vingt-dix milliards (190 000 000 000) FCFA** en ressources externe et **quarante et un milliards six cent soixante-six millions huit cent dix-neuf mille (41 666 819 000) FCFA** en ressources internes. La majeure partie de ses ressources est dédiée au financement des grands projets à financement conjoint. Dans le cadre de la poursuite du transfert de compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées, le MINEE a augmenté l'enveloppe y dédiée de **huit cent vingt et un millions quatre-vingt-onze mille (821 091 000) FCFA**. Elle est passée de **8 milliards six cent soixante-dix-huit millions** en 2021 à **9 milliards cinq cent millions** en 2022.

La décrue du Budget de fonctionnement s'accroît : 2,51% en 2019, 2,22% en 2020, 2,24% en 2021 et 2,19% en 2022 de l'enveloppe globale. Cette situation qui contraste avec l'évolution du budget d'investissement public ne permet pas aux services techniques du MINEE d'assurer leur rôle d'ingénieur de l'État en matière de suivi de la réalisation et de contrôle des ouvrages existant d'alimentation en eau potable, d'assainissement et de production de l'électricité. De façon plus détaillée, l'enveloppe globale allouée au Ministère de l'Eau et de l'Énergie au titre

des ressources internes propres de l'exercice 2021 s'élève à **deux cent cinquante-quatre milliards neuf cent soixante un millions cinq cent mille (254 961 500 000) FCFA** d'Autorisation d'Engagement et **deux cent quarante-six milliards neuf cent soixante un millions cinq cent mille (246 961 500 000) FCFA** de Crédits de Paiement (CP), répartis suivant le tableau ci-après :

Tableau 2 : Structure du budget 2022 (en milliers de FCFA)

Mode de gestion	DOTATION LF INITIALE		Proportion CP (%)
	AE	CP	
<b>RESSOURCES INTERNES</b>	<b>59 550 000</b>	<b>51 550 000</b>	<b>20,87</b>
<b>Gestion centrale</b>	<b>49 666 819</b>	<b>41 666 819</b>	<b>16,87</b>
Fonds de Contrepartie en dépenses réelles	24 750 000	24 750 000	10,02
Fonds de Contrepartie en taxes et droits de douane	6 500 000	6 500 000	2,63
Crédits pour projets PLANUT	1 000 000	1 000 000	0,40
Autres crédits à gestion centrale	17 416 819	9 416 819	3,81
<b>Crédits délégués et Ressources transférées</b>	<b>9 883 181</b>	<b>9 883 181</b>	<b>4,00</b>
Délégations automatiques et ponctuelles aux serv. déconcentrés	383 181	383 181	0,16
Ressources transférées aux CTD (y compris transferts ponctuels)	9 500 000	9 500 000	3,85
<b>FINANCEMENTS EXTERIEURS</b>	<b>190 000 000</b>	<b>190 000 000</b>	<b>76,94</b>
<b>Budget de fonctionnement</b>	<b>5 413 000</b>	<b>5 413 000</b>	<b>2,19</b>
<b>Total</b>	<b>254 963 000</b>	<b>246 963 000</b>	<b>100</b>

Le budget global 2022 est financé à 23,06% par les ressources internes y compris les fonds de contrepartie, contre 76,94% de financement externe. Le budget de fonctionnement devant appuyer la réalisation des projets d'investissement programmés en 2022 se situe à 5,413 milliards de FCFA, soit seulement 2,19% de la dotation globale affectée au MINEE. La ventilation de cette enveloppe entre les quatre (04) programmes du MINEE est la suivante :

Tableau 3 : Structure du budget 2022 par programme (en milliers de FCFA)

N°	Programme	AE 2022	CP 2022	BF 2022	Total CP 2022
					BIP+BF
1	Offre d'énergie	145 668 418	139 668 418		139 668 418
2	Accès à l'énergie	43 123 134	43 123 134		43 123 134
3	Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	50 128 448	50 128 448		50 128 448
4	Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur eau et énergie	10 630 000	8 630 000	5 413 000	14 043 000
<b>Total</b>		<b>249 550 000</b>	<b>241 550 000</b>	<b>5 411 500</b>	<b>246 963 000</b>

Tableau 4 : Structure du budget de fonctionnement (en milliers de FCFA)

Rubrique	Dot. Initiale	Pourcentage (%)
Dépenses permanentes de personnel (salaire)	2 516 000	46,48
Autres dépenses de personnels (gratifications, heures supplémentaires, indemnités, etc)	456 000	8,42
Formation, bourses et stages	195 000	3,60
Abonnement et consommation d'eau, d'électricité et de téléphone	184 000	3,40
Autres biens et services	2 062 000	38,09

Total BF	5 413 000	100
----------	-----------	-----

### Exécution du Budget de Fonctionnement

Le montant du Budget de fonctionnement pour l'exercice 2021 s'élevait à **cinq milliards soixante-treize millions (5 073 000 000) FCFA**. Au 31 décembre 2021, le budget de fonctionnement exécuté est de **quatre milliards six cent quatre-vingt-treize millions trois cent trente-sept mille neuf cent trois (4 697 337 903) FCFA**, soit un taux de consommation de **98,86%**.

En 2022, exclusion faite des dépenses permanentes de personnels et des dépenses allouées à la consommation d'eau, d'électricité et de téléphone, le quota global attribué au fonctionnement des services centraux et déconcentrés au terme du troisième trimestre de l'année 2022 s'élève à **cinq cent vingt-six millions douze mille huit cent cinquante (526 012 850) FCFA**, soit **quarante-quatre millions six cent onze mille sept cent cinquante (444 611 750) FCFA** en « Dépenses de biens et services » et **quatre-vingt et onze millions quatre cent un mille cent (81 401 100) FCFA** en « Autres dépenses de personnel ». Le tableau suivant illustre l'exécution à date en 2022 :

Tableau 5 : Niveau d'exécution du budget de fonctionnement

Rubrique	AE initial	AE révisé	AE accordé au terme du 3e trimestre	Montant consommé	Taux d'exécution (%)
<b>SERVICES CENTRAUX</b>					
<b>1er trimestre</b>					
Dépenses permanentes de personnel (salaire)	2 516 000 000	2 587 000 000	2 587 000 000	0	0,00
Autres dépenses de personnels (gratifications, heures supplémentaires, indemnités, etc)	247 480 000	247 480 000	81 401 100	81 401 100	32,89
Formation, bourses et stages	195 000 000	165 750 000	165 750 000	7 350 613	4,43
Abonnement et consommation d'eau, d'électricité et de téléphone	184 000 000	184 000 000	184 000 000	184 000 000	100,00
Autres biens et services	1 620 000 000	1 329 250 000	224 861 750	224 861 750	16,92
<b>Total 1er trimestre</b>	<b>4 762 480 000</b>	<b>4 513 480 000</b>	<b>3 243 012 850</b>	<b>497 613 463</b>	<b>11,03</b>
<b>SERVICES DÉCONCENTRÉS (1er semestre)</b>					

<b>Autres dépenses de personnels</b>	208 520 000	208 520 000	104 260 000	104 260 000	50,00
<b>Dépenses de biens et services</b>	442 000 000	442 000 000	221 000 000	221 000 000	50,00
<b>Total 1er semestre</b>	<b>650 520 000</b>	<b>650 520 000</b>	<b>325 260 000</b>	<b>325 260 000</b>	<b>50,00</b>
<b>Total général</b>	<b>5 413 000 000</b>	<b>5 164 000 000</b>	<b>3 568 272 850</b>	<b>822 873 463</b>	<b>15,93</b>

## BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

### Exécution du BIP 2021 au 31 décembre 2022

Mode de gestion	DOTATIONLF INITIALE		DOTATIONREVISEE		ENG. CP	LIQ.	ORD.	%ENG. CP	%LIQ	%ORD
	AE	CP	AE	CP						
<b>RESSOURCES INTERNES</b>	<b>38 091 087</b>	<b>36 011 106</b>	<b>38 681 154</b>	<b>36 601 173</b>	<b>31 542 959</b>	<b>28 825 674</b>	<b>28 820 674</b>	<b>86,18</b>	<b>78,76</b>	<b>78,74</b>
<b>Gestion centrale</b>	<b>27 398 485</b>	<b>25 398 485</b>	<b>27 661 513</b>	<b>25 661 513</b>	<b>24 751 462</b>	<b>24 222 139</b>	<b>24 217 139</b>	<b>96,45</b>	<b>94,39</b>	<b>94,37</b>
Fonds de Contrepartie en dépenses réelles	12 683 683	12 683 683	14 073 764	14 073 764	13 539 813	13 539 813	13 539 813	96,21	96,21	96,21
Fonds de Contrepartie en taxes et droits de douane	6 500 000	6 500 000	6 500 000	6 500 000	6 500 000	6 500 000	6 500 000	100,00	100,00	100,00
Crédits pour projets PLANUT	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	997 875	997 875	997 875	99,79	99,79	99,79
Autres crédits à gestion centrale	7 214 802	5 214 802	5 497 682	3 497 682	3 187 595	2 658 272	2 653 272	91,13	76,00	75,86
<b>Crédits délégués et Ressources transférées</b>	<b>10 692 602</b>	<b>10 612 621</b>	<b>11 019 641</b>	<b>10 939 660</b>	<b>6 791 497</b>	<b>4 603 535</b>	<b>4 603 535</b>	<b>62,08</b>	<b>42,08</b>	<b>42,08</b>
Délégations automatiques et ponctuelles aux serv. déconcentrés	2 013 693	1 933 712	2 340 732	2 260 751	1 505 503	899 222	899 222	66,59	39,78	39,78
Ressources transférées aux CTD (y compris transferts ponctuels)	8 678 909	8 678 909	8 678 909	8 678 909	5 285 994	3 704 314	3 704 314	60,91	42,68	42,68

FINANCEMENTS EXTERIEURS	85 000 000	185 000 000	185 000 000	185 000 000	48 985 943	48 985 943	48 985 943	26,48	26,48	26,48
MINEE	223 091 087	221 011 106	223 681 154	221 601 173	80 528 902	77 811 617	77 806 617	36,34	35,11	35,11

Au cours de l'exercice 2021, la somme de quatre-vingt milliards cinq cent vingt-huit millions neuf cent deux mille (80 528 902 000) FCFA a été engagé, soit un taux d'engagement de 36,34%. S'agissant des ordonnancements effectués, ils s'élèvent à soixante-dix-sept milliards huit cent six millions six cent dix-sept mille (77 806 617 000) FCFA, soit un taux d'ordonnancement de 35,11%. Il s'agit en outre du paiement des droits et taxes de douane (6,5 milliards), du virement des fonds de contrepartie dans le compte basket funds (13,539 milliards) au bénéfice des projets à financement conjoint, des règlements des décomptes du PLANUT (469 forages) pour un montant de 899 millions e FCFA.

### Exécution du BIP 2022 au terme du troisième trimestre 2022

L'enveloppe de **cinq cent cinquante et un milliards cinq cent cinquante millions (51 550 000 000) FCFA** de ressources internes destinée aux projets d'investissement du MINEE est répartie comme suit :

**Trente et un milliards deux cent cinquante millions (31 250 000 000) FCFA** (y compris les FCP et les droits et taxes de douane), soit une proportion de **60,62%** pour les projets à gestion centrale (consacré essentiellement aux projets d'envergure) ;

**Trois cent quatre-vingt-trois millions cent quatre-vingt et un mille (383 181 000) FCFA**, soit un taux de **0,74%** des ressources qui ont fait l'objet de délégation automatique vers les services déconcentrés (pour la poursuite des travaux et la construction de 111 projets d'AEP, 76 projets d'électrification rurale et 18 projets d'acquisitions diverses) ;

**Neuf milliards cinq cent millions (9 500 000 000) FCFA** soit **18,44%** des ressources internes ont été transférées aux collectivités territoriales décentralisées pour la gestion des compétences transférées.

Tableau 6 : Niveau d'exécution du BIP par programme (en milliers de FCFA)

Ministère de l'Eau et de l'Énergie	Dotation initiale		Dotation révisée		Engagement (AE)	Taux (%)
	AE	CP	AE	CP		
016 - Offre d'énergie	145 668 418	139 668 418	145 468 418	139 468 418	12 473 204	5,24
137 - Accès à l'énergie	43 123 134	43 123 134	42 723 134	42 423 134	4 697 951	1,97
138 - Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	50 128 448	50 128 448	49 243 418	49 243 448	9 663 521	4,06

139 - gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Énergie	10 630 000	8 630 000	6 900 000	6 900 000	569 000	0,24
<b>Total</b>	<b>249 550 000</b>	<b>241 550 000</b>	<b>244 334 970</b>	<b>238 035 000</b>	<b>27 403 676</b>	<b>11,51</b>

Ainsi, un montant de 27,403 milliards de FCFA a fait l'objet d'engagement, ce qui porte le taux d'engagement du BIP au 19 septembre 2022 à 11,51%.

### ■ 3.3. PERSPECTIVES

#### Programme 016 : OFFRE D'énergie

##### EN PRODUCTION ET EN TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

la mise sous tension des lignes de la boucle 90 KV de Yaoundé ;  
finaliser la ligne d'évacuation et des postes pour permettre l'évacuation totale de la puissance de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele;  
mettre en service l'usine de pied de Lom Pangar et sa ligne d'évacuation 2022 ;  
poursuivre les travaux des autres barrages hydroélectriques à l'instar de Nachtigal Amont, afin que le premier groupe soit mis en service en octobre 2023 ;  
poursuivre la maturation des projets des centrales thermiques à gaz de Limbé et Bekoko ;-  
poursuivre la maturation des projets d'aménagements hydroélectriques de Kikot, Grand Eweng, Katsina, Chollet, Menchum.  
paiement des indemnités dont les décrets y relatifs sont déjà disponibles (ligne 225 KV interconnexion RIS-RIE, ligne 400KV Nachtigal-Bafoussam, ligne 90 KV boucle de Yaoundé...) ;  
libérer les corridors des projets de construction des lignes/poste de transport de l'électricité pour permettre aux différentes entreprises de poursuivre les travaux en toute sérénité (interconnexion RIS- RIE); les projets de renforcement et stabilisation des réseaux électriques des villes de Yaoundé et Douala ;  
signer le contrat des travaux et démarrage du projet de construction de deux lignes transport 225 KV Ebolowa –Kribi et 90 Kv Mbalmayo –Mekin phase 1 ;  
signer le contrat des travaux et démarrage du projet de la ligne 400kV Nachtigal Bafoussam ;  
finaliser le recrutement du Maître d'œuvre du projet de construction de la ligne transport 400 KV Nachtigal-Bafoussam ;  
poursuivre les travaux de construction du poste de Nyom II et des lignes Nyom II –Ngouso et Nyom II-Oyomabang pour l'évacuation de Nachtigal ;  
finaliser le contrat des travaux de la boucle 225 KV du réseau électrique de la ville de Douala ainsi que la fourniture et installation des bancs de transformateurs aux postes de Békoko et Oyomabang.

##### DANS LE SEGMENT DES PRODUITS PETROLIERS :

validation par le Gouvernement de l'option choisie pour Réhabiliter la raffinerie en la modernisant pour le traitement des bruts Camerounais

démarrage de la réhabilitation de la SONARA.  
 augmenter les capacités de stockage par la construction de nouveaux bacs ;  
 poursuivre les négociations en vue de la construction du Terminal à Hydrocarbure en 2022;  
 poursuivre l'approvisionnement du pays en produits pétroliers à travers le nouveau mécanisme mis en place ;  
 mettre en place un Comité interministériel pour valider les études réalisées par YANG CHANG LOGONE ;  
 réalisation des études en vue de la construction du terminal à hydrocarbure de Kribi

### **Programme 137 : Accès a l'énergie**

Les activités phares du Programme 137 pour le compte de l'exercice 2023 sont les suivantes :

poursuite des projets d'électrification urbaine suivants :  
 construction, extension et réhabilitation des lignes de distribution 30Kv de la Centrale hydroélectrique de Mekin (précisions sur les détails du projet) ;  
 construction des lignes d'ossature ;  
 Projet de Renforcement et d'Extension des Réseaux Électriques de

Transport et de Distribution (PRERETD) en FINEX ;

Construction de 5000 km de ligne d'ossature de distribution électrique

triphase 30kV en FINEX ;

Intervention d'urgence en énergie électrique (hydroélectricité et solaire)

Raccordement électrique des industries par la construction du réseau électrique et le raccordement à la centrale solaire d'ekoumdoum - Yaoundé

poursuite des projets d'électrification Rurale suivants :

indemnités et travaux pour le compte du projet d'électrification Rurale de onze (11) localités par systèmes solaires photovoltaïques et d'éclairage public dans neuf Régions du Cameroun;

Projet d'Electrification rurale de 3 régions du Cameroun : Adamaoua (18 villages), Nord (22 villages) et Extrême-Nord (10 villages) sur financement BADEA en RIO ;

Projet d'Electrification Rurale dans vingt un (21) localités en RIO et FINEX ;

Projet d'électrification rurale et d'accès à l'électricité dans les zones sous desservies (PERACE) en RIO et FINEX ;

Électrification rurale dans 4 Régions (Adamaoua, Littoral, Nord et Sud) en RIO

Projet d'Électrification rurale phase II dans 5 Régions (Adamaoua, centre, Nord-Ouest et Sud) BID II en RIO et FINEX.

Promotion de substitution inter-énergie par l'hybridation des centrales thermiques isolées.

S'agissant de la méthodologie, l'accent sera mis sur :

l'achèvement de tous les projets en cours favorisant l'accès à l'énergie aussi bien des ménages que des industries et leur mise en service ;

la maintenance des infrastructures existantes.

### **PROGRAMME 138 : ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE**

Achever les projets suivants :

le PAEPYS : les extrants attendus dans ce sens sont la ligne électrique, la pose des conduites, le réservoir de Ndindan et la station de pompage de Nyom) ;

le projet d'études MRU (prorogation obtenue auprès de la BAD pour l'achèvement du projet en 2023) : les livrables attendus sont les études techniques (350 études d'avant-projet sommaire, 300 études d'avant-projet détaillé et un dossier d'appel d'offres) des mini-systèmes d'AEP, cinq rapports d'études d'évaluation des ressources en eau ; le renforcement des capacités de 80 acteurs (Ministères, Communes, entreprises et Organisations Non Gouvernementales) de la chaîne de réalisation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et assainissement, la mise en place d'une base nationale de données d'hydraulique rurale, la pourvoyance de 200 localités du statut Fin de la Défection à l'Air Libre (FDAL) ;

le PLANUT (construction des forages restants) ;

Poursuivre la mise en œuvre du PAEA MRU à travers notamment la construction de 30 points d'eau et de 1100 latrines ;

Procéder à la maturation du PEMVEP en vue de l'inscription des travaux y afférents dans le BIP 2024 ;

Démarrer les travaux d'exécution des projets ci-après :

le projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau potable de Yaoundé (pose des conduites et construction de réservoirs d'une capacité totale journalière de 10 000 m<sup>3</sup>) ;

le projet de réhabilitation de 350 stations SCANWATER (réception provisoire prévisionnelle de 90 stations sous réserve de la finalisation de la maturation des études y relatives).

### **Programme 139 « Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur eau et énergie »**

Dans le cadre des prévisions du programme support un accent sera mis sur l'appui des programmes opérationnels, et la contribution à la mise en œuvre des politiques du sous-secteur en référence au contenu validé dans le cadre des Conférences Elargies de Programmation, de Budgétisation et de Performance Associée. Ces efforts permettront à terme de :

Assurer le fonctionnement régulier des services du MINEE ;

Définir les orientations sectorielles et améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Améliorer l'affectation des ressources financières ;

Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion d'informations statistiques au MINEE ;

Améliorer la couverture en matériels et en équipements ;

Améliorer le traitement des dossiers administratifs par le personnel ;

Veiller au respect de la législation et de la réglementation au MINEE ;

S'assurer de la cohérence des activités menées avec les orientations de la politique sectorielle ;

Accroître la visibilité des actions menées au Ministère de l'Eau et de l'Energie.

#### 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Eu égard à ce qui précède, le MINEE a donc pour objectif stratégique d'assurer, d'une part, la fourniture en énergie et en eau potable, et de promouvoir, d'autre part, l'accès à l'assainissement liquide.

A cet effet, malgré la refonte des programmes qui a conduit à un nouveau cadre stratégique de performance, le MINEE a gardé quatre (04) programmes à savoir:

Le programme 016 Offre d'énergie qui est axé sur le développement et l'amélioration de l'approvisionnement d'énergie et dont l'objectif est de produire l'énergie en quantité abondante pour améliorer le cadre de vie des populations, satisfaire l'industrialisation et devenir un pays exportateur ;

Le programme 137 Accès à l'énergie qui a pour objectif d'accroître l'accès à l'énergie pour les ménages et les industries ;

Le programme 138 Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide qui est axé sur le développement de l'offre et la promotion de l'accès en eau potable et aux services d'assainissement liquide. Son objectif est d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide ;

Le programme 139 Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur Eau et Energie qui est axé sur le soutien à la conduite de la politique du sous-secteur Eau et Energie et dont l'objectif est d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.

#### 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Programme	Objectifs	Indicateurs						Structure responsable	Observations
		libellé	Base line (2021)	Cibles triennales					
				2022	2024	2027	2030		
OFFRE D'ENERGIE	produire l'énergie en quantité abondante pour améliorer le cadre de vie des populations, satisfaire l'industrialisation et devenir un pays exportateur	Puissance disponible (MW)	1368	1512	2025	3375	4500	DEL	
		Facteur de charge des capacités installées (%)	60	65	80	87	92		
		Volume des produits pétroliers, du gaz et des bio-carburants disponibles (TM)	1 398 168	2 463 900	2 620 980	3 690 000	5 500 000		

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

ACCES A L'ENERGIE	accroître l'accès à l'énergie pour les ménages et les industries	taux d'accès à l'électricité (%)	67,5	72	75	80	90	Direction de l'Electricité (DEL) / Direction des Energies Renouvelabl es et de la Maîtrise de l'Energie (DERME)	Plusieurs projets sont en cours de d'exécution
		taux de couverture des prévisions de consommati on nationale des produits pétroliers (%)	96,4 0	97,46	98,52	99,58	99,99	Direction des Produits Pétroliers et du Gaz (DPPG )	Les prévisions de consommati on sont établies trimestrielle ment

ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	Taux de desserte en eau (en %)	51,79	52	55	65	75	DMRE	<p>Le programme est mis en œuvre sous la Co-ordination des Directions de la Gestion et de la Mobilisation des Ressources en Eau. Il devrait reprendre les activités des structures sous la tutelle technique du MINEE (le Concessionnaire du service public de l'eau potable) ainsi celles mise en œuvre par les collectivités territoriales décentralisées à travers le BIP. Avec la mise en service de PAEPYS prévue en 2022, le taux de desserte pourrait croître de 13% en moyenne. Pour cela, il faudrait stimuler la demande et atteindre au moins 461500 ménages (branchements privés). L'atteinte de cette cible se fera dont progressivement au cours des 6 prochaines années. S'agissant du volume d'eau mobilisé, il est question</p>
---	---	--------------------------------	-------	----	----	----	----	------	--

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

		Taux de desserte en infrastructure d'assainissement autonome amélioré	32	32	34	40	45	DMRE	des quantités d'eau mobilisée pour les différents usages qu'ils soient.
--	--	---	----	----	----	----	----	------	---

		Volume d'eau mobilisé (m3/jr)	686 059	1 100 000	1 995 000	2 300 000	2 700 000	DMRE	
GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SECTEUR EAU ET ENERGIE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des	80	80	100	100	100	Secrétariat Général	

### Programme : OFFRE D'ENERGIE

**Objectif du programme :** produire l'énergie en quantité abondante pour améliorer le cadre de vie des populations, satisfaire l'industrialisation et devenir un pays exportateur

**Indicateurs de performance du programme :**

- Puissance disponible (MW)
- Facteur de charge des capacités installées (%)
- Volume des produits pétroliers, du gaz et des bio-carburants disponible (TM)

**Résumé de la Stratégie programme :**

Action	Objectifs	Indicateurs			Structure responsable de la mise en œuvre	Observations
		libellé	Baseline (2021)	Cibles triennales		
				2023		
DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	Accroître la capacité de production d'énergie électrique	Puissance installée (MW)	1650	1680	DEL, DERME	

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	Accroître la capacité de transport de l'énergie électrique	Capacité de transit dans le réseau électrique national (MW)	1320	1344	DEL/SONATREL	
--	--	---	------	------	--------------	--

<p><b>Programme : ACCES A L'ENERGIE</b></p> <p><b>Objectif du programme :</b> accroître l'accès à l'énergie pour les ménages et les industries</p> <p><b>Indicateurs de performance du programme :</b></p> <p>- taux d'accès à l'électricité (%) ;</p> <p>-taux de couverture des prévisions de consommation nationale des produits pétroliers (%).</p> <p><b>Résumé de la Stratégie programme :</b></p>							
Action	Objectifs	Indicateurs			Structure responsable de la mise en œuvre	Observations	
		libellé	Baseline (2021)	Cibles triennales			
				2023			
DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	Assurer la disponibilité de l'énergie électrique auprès des ménages et des industries	Taux de desserte de l'énergie électrique (%)	42	46	DEL / DERME	Le développement des ouvrages de production et de transport implique celui de la distribution	
		Taux de					
		desserte des					

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS ET DES BIOCARBURANTS	Assurer la disponibilité des produits pétroliers et des biocarburants auprès des consommateurs	localités par les infrastructures de distribution des produits pétroliers et des biocarburants par arrondissement.	2,36	2,4	DPPG	La distribution des produits pétroliers est encore fortement présente en zone rurale au détriment des zones rurales et des zones à écologie fragile	
		ment. (%)					

**Programme : ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE**

**Objectif du programme :** améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide

**Indicateurs de performance du programme :**

-Taux de desserte en eau (en %)

-Taux de desserte en infrastructure d'assainissement autonome amélioré

-Volume d'eau mobilisé (m3/jr)

**Résumé de la Stratégie programme :**

Action	Objectifs	Indicateurs			Structure responsable de la mise en œuvre	Observations
		libellé	Baseline (2021)	Cibles triennales 2023		
DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE	Améliorer la capacité de production journalière d'eau potable	Capacité de production journalière (m3/jour)	686 059	1 100 000	Service de l'approvisionnement en eau potable en milieu urbain	Cette action devra intégrer les activités du Concessionnaire CAMWATER en matière de construction et de réhabilitation des infrastructures de production d'une capacité supérieure à 100m3/jr. Cette action devra intégrer les activités du Concessionnaire

AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE.	Développer les ouvrages de production, de stockage et de distribution d'eau potable d'une capacité de production journalière inférieure à 100m3	Taux de desserte en eau potable (%)	51,79		Service de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural	CAMWATER en matière de développement du réseau de distribution (extension de réseau et branchements privés). Par ailleurs, un mécanisme de suivi de proximité des activités menées par les CTD à travers le 423, devra être mis en place.
--	---	-------------------------------------	-------	--	---	---

**Programme : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE**

**Objectif du programme :**

Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

**Indicateurs de performance du programme :**

-Taux de réalisation des activités budgétisées

**Résumé de la Stratégie programme :**

Action	Objectifs	Indicateurs			Structure responsable de la mise en œuvre	Observations
		libellé	Baseline (2021)	Cibles triennales		
				2023		
Coordination et suivi des activités des services du MINEE	Assurer le fonctionnement régulier des services du MINEE	Taux de réalisation du programme support	80	100	Secrétariat Général	
		Nombre de		10		

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

élaboration des documents de stratégie, et techniques au MINEE	Définir les orientations sectorielles et améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie	documents de stratégies et techniques produits annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Energie	08		Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération	
Gestion financière et budgétaire au MINEE	Améliorer l'affectation des ressources financières	Niveau de budgétisation des activités prioritaires	91,35	100	Direction des Affaires Générales	
Développement du système d'information statistique au MINEE	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion d'informations statistiques au MINEE	Nombre de documents statistiques produits annuellement (rapport sur la situation énergétique, annuaire statistique) dans les domaines de l'eau et de l'énergie	04	04	Cellules du Système d'Information National sur l'Energie (CSINE) et du Système d'Information sur l'Eau (CSIE)	Cet indicateur est mouvementé par 2 cellules
Amélioration du cadre de travail au MINEE	Améliorer la couverture en matériels et en équipements	Taux de couverture des besoins exprimés par le personnel	70	63	Service du personnel ; service de la maintenance et du matériel	
Développement des ressources humaines au MINEE	Améliorer le traitement des dossiers administratifs par le personnel	Proportion de dossiers traités hors délai	24	18	Service du personnel (SDPS P)	
Conseil juridique au MINEE	Veiller au respect de la législation et de la réglementation au MINEE	Proportion d'actes administratifs élaborés et signés	0	100	Services centraux du MINEE et les sociétés sous tutelles	
Audit et contrôle interne au MINEE	S'assurer de la cohérence des activités menées avec les orientations de la politique sectorielle	Nombre de rapport produit annuellement et validés par l'inspection générale	0	15	Inspection Générale	

Communication et relation publique au MINEE	Accroître la visibilité des actions menées au Ministère de l'Eau et de l'Energie	proportion des activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie	0	100	Cellule de la Communication et Direction des Affaires Générales	
---	--	---	---	-----	---	--

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 016

## OFFRE D'ENERGIE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	Accroître la capacité de production d'énergie électrique	Puissance installée en MW	1 610	1 700	Rapport annuel ARSEL
03 DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	Accroître la capacité de transport de l'énergie électrique	Capacité de transit dans le réseau électrique national (MW)	1 369	1 500	Rapport annuel SONATREL
05 DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS, DU GAZ ET DES BIO-CARBURANTS	Accroître la capacité de transport et de stockage des produits pétroliers, du gaz et des bio-carburants	Volume des produits pétroliers, du gaz et des bio-carburants acheminés vers les dépôts	10 000	10 000	Rapports annuels SONARA/SCDP/MINEE

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 137

## ACCES A L'ENERGIE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	Assurer la disponibilité de l'énergie électrique auprès des ménages et des industries	Taux de desserte de l'énergie électrique (%)	44	48	Rapports annuels MINEE/AER/ENE O

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 138

## ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

01	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE	Améliorer la capacité de production journalière d'eau potable	Capacité de production journalière (m3/jour)	686 059	986 059	Rapports annuels des services centraux et déconcentrés du MINEE, CTDs, Concessionnaire (CAMWATER), Projets en cours et futures ; (PAEPYS, AEP 300 000m3 Douala, réhabilitation de la station de Japoma, IHL).
02	AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE	Développer les ouvrages de production, de stockage et de distribution d'eau potable d'une capacité de production journalière inférieure à 100m3	Taux de desserte en eau potable (%)	53	55	Rapports annuels CAMWATER/MINEE
05	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAUX POUR AUTRES ACTIVITES	Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages	Volume d'eau mobilisé pour les autres usages (m3)	13 130 507 375	13 134 307 375	Rapport annuel MINEE

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 139

## GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEE	Assurer le fonctionnement régulier des services du MINEE	Taux de réalisation du programme support	100	100	Secrétariat Général; rapport d'activités
02	ÉLABORATION DES DOCUMENTS DE STRATÉGIE, ET TECHNIQUES AU MINEE	Définir les orientations sectorielles et améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Énergie	Nombre de documents de stratégies et techniques produits annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Énergie	7	3	Division des Études, de la Prospective et de la Coopération; rapport d'activités
03	GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE AU MINEE	Améliorer l'affectation des ressources financières	Niveau de budgétisation des activités prioritaires	100	100	Direction des Affaires Générales; rapport d'exécution du budget
05	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINEE	Améliorer la couverture en matériels et en équipements	Taux de couverture des besoins exprimés par le personnel	71	73	Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance); rapport d'activités
06	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINEE	Améliorer le traitement des dossiers administratifs du personnel	Proportion de dossiers traités hors délai	21	18	Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Personnels, de la Solde et des Pensions); registre
07	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINEE	S'assurer de la cohérence des activités menées avec les orientations de la politique sectorielle	Nombre de rapport produit annuellement et validés par l'inspection générale	16	17	Inspection Générale; rapport d'audit
08	CONSEIL JURIDIQUE AU MINEE	Veiller au respect de la législation et de la réglementation au MINEE	Proportion d'actes administratifs élaborés et signés	100	100	Division des Affaires Juridiques; rapport d'activité; compte rendu
09	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEE	Accroître la visibilité des actions menées au Ministère de l'Eau et de l'Énergie	Proportion des activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Énergie	100	100	Cellule de la Communication; rapport d'activité; compte rendu



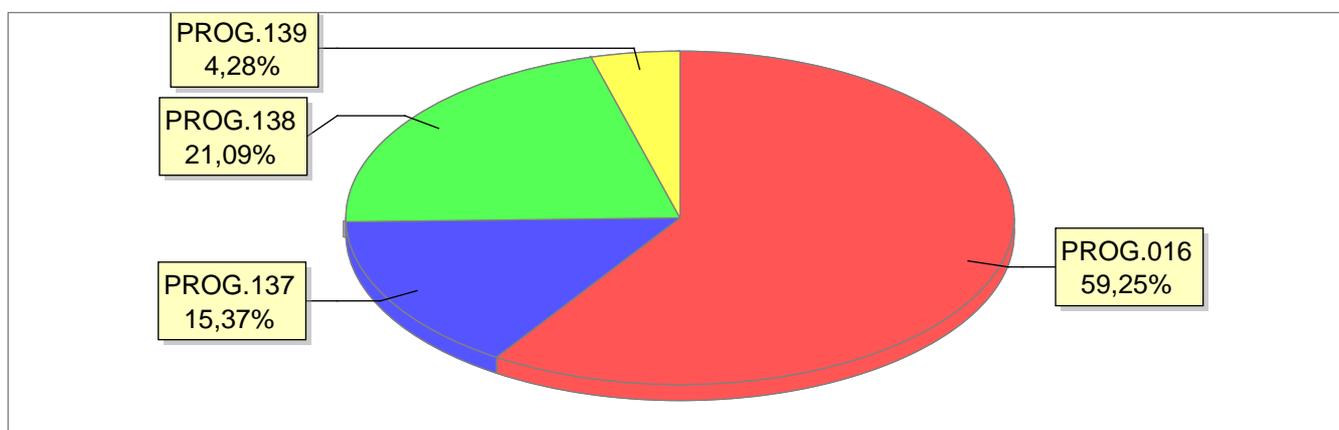
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



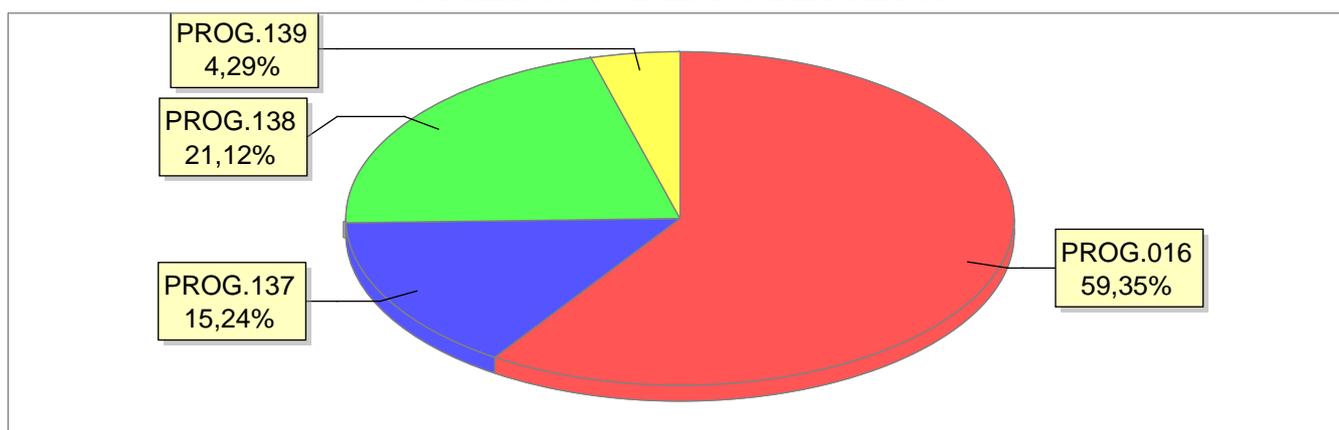
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
016	OFFRE D'ENERGIE	1 000 000 000	1 000 000 000	168 036 914 000	168 036 914 000	169 036 914 000	169 036 914 000
137	ACCES A L'ENERGIE	0	0	43 857 000 000	43 395 000 000	43 857 000 000	43 395 000 000
138	ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	2 300 000 000	2 300 000 000	57 864 827 000	57 864 827 000	60 164 827 000	60 164 827 000
139	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	5 344 000 000	5 344 000 000	6 873 259 000	6 873 259 000	12 217 259 000	12 217 259 000
<b>TOTAL</b>		<b>8 644 000 000</b>	<b>8 644 000 000</b>	<b>276 632 000 000</b>	<b>276 170 000 000</b>	<b>285 276 000 000</b>	<b>284 814 000 000</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT





## **6. PROGRAMME 016**

### **OFFRE D'ENERGIE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**Lionel OMGBA OYONO**



## ■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La crise économique qu'a connu le Cameroun dans les années 1990 a conduit au ralentissement de la demande d'énergie et les difficultés financières de l'Etat ont entraîné le retard dans la construction de nouveaux équipements de production, de stockage, de transport et de distribution d'énergie et n'ont pas permis une mise adéquate et à échéance, du programme d'entretien et de réhabilitation de l'outil de production existant, entraînant leur exploitation au-delà des limites admises et leur détérioration poussée.

Au sortir de la crise économique au milieu des années 90, avec la reprise de l'activité économique, la demande d'énergie se remet à croître de façon soutenue (6% en moyenne dans le secteur de l'électricité) mais se heurte à l'insuffisance de l'offre.

En raison du retard pris dans la mise en place des programmes d'investissements adaptés pour réhabiliter et rénover l'outil de production existant et construire de nouvelles capacités énergétiques, l'équilibre entre l'offre et la demande d'énergie s'est progressivement détérioré.

Dans le secteur de l'électricité, cette situation a entraîné lors de la reprise économique à la fin des années 1990, un important déficit de l'offre d'énergie qui bien que réduit, entre temps, s'est profilé jusqu'à nos jours. Il en a résulté des pénuries de production d'électricité qui se sont traduites par le ralentissement de la croissance économique et des désagréments dans la vie des ménages.

Dans le secteur pétrolier aval, le marché national est approvisionné à 80% par la SONARA et à 20% par les produits importés. La raffinerie de Limbé construite, il y a vingt ans déjà, est vétuste et les procédés utilisés surannés. En effet, en raison de la faible teneur en gaz des produits bruts traités par la Société Nationale de Raffinage (SONARA), environ 65% du gaz domestique consommé est importé. En outre, l'insuffisance des installations de stockage et la répartition inégale des points de vente, au détriment des zones rurales réduisent les quantités de produits pétroliers disponibles à la consommation et contribuent à renforcer la dominance de l'utilisation des combustibles traditionnels dans les ménages.

D'après les études menées dans le cadre du Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à long terme (PDSE) ainsi que les enquêtes menées dans le cadre du Plan Directeur Production, Transport et Distribution, la demande d'électricité du secteur public (clients basse tension et moyenne tension) continuera à augmenter de façon soutenue jusqu'à l'horizon 2035. Le taux d'accroissement annuel moyen de la consommation totale du secteur public s'établira autour de 7% jusqu'en 2035.

La demande industrielle concerne principalement les besoins d'énergie de l'industrie d'aluminium avec le développement de la zone industrielle du futur port en eaux profondes de Kribi et le développement de l'extraction et la transformation minières. Ces développements et les perspectives d'exportation d'électricité vers les pays voisins entraîneront des besoins d'énergie supplémentaires de l'ordre de plus de 8 800 GWh en 2020 et de plus de 9 200 GWh en 2023.

Dans le secteur pétrolier aval, la raffinerie de Limbé construite il y a vingt ans déjà et qui faisant

sa mue a été dévasté par un incendie. L'accès des populations aux produits pétroliers et notamment au gaz domestique est freiné. Nécessité de procéder à l'importation à 100% des produits pétroliers.

Aussi, au cours de l'année 2022, la puissance disponible injectée dans le réseau a atteint 1446 MW sur les 1449 MW attendues avec la contribution de la centrale solaire de Guider bien qu'elle soit mise en service partiellement. De même, le facteur de charge qui traduit l'utilisation de l'ouvrage de production est de 70% en 2022 contre 65% en 2021, Bien que la production de Memve'ele ait fortement chuté du fait de l'étiage au mois d'août l'hydrologie favorable au niveau du septentrion a favorisé le remplissage du réservoir de l'usine et par conséquent ce résultat.

S'agissant des produits pétroliers et malgré la non production de la SONARA au cours de l'année 2022 le volume des produits pétroliers et du gaz et des biocarburants disponibles est de 1 000 000 TM contre 1 530 000 attendus ; ces taux se justifient principalement par les facteurs exogènes notamment la crise Russo-Ukrainienne.

Ainsi pour combler ce déficit observé, les travaux de construction de nouveaux ouvrages destinés à accroître significativement l'offre en énergie se sont poursuivis, notamment les projets de Lom Pangar avec la construction de l'usine de pied de 30 MW et les ouvrages d'évacuation, la ligne d'évacuation de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele 211 MW et la construction de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal (420 MW) sans toutefois oublier les travaux d'injection de l'aménagement de Mekin sur le Réseau Interconnecté Sud.

Aussi afin de transporter l'énergie produite par les différentes centrales et de mettre à niveau le réseau électrique, l'on a poursuivi les projets ci-après : i) le projet de construction des lignes de transport de l'électricité 225 kV Nkongsamba-Bafoussam et Yaoundé (Ahala)-Abong Mbang dans l'optique d'améliorer la plage de tension dans les Régions de l'Ouest et Nord-Ouest d'une part et d'autre part, assurer l'interconnexion du Réseau électrique Sud à celui de l'Est ; ii) le projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Yaoundé ainsi que la poursuite du projet de remise à niveau des réseaux de transport de l'électricité. La ligne de transport de 225 KV Nachtigal-Nyom 2 pour évacuer l'énergie de l'aménagement de Nachtigal, le poste 225/30 KV de Nkolkoumou ainsi que la finalisation de la ligne d'évacuation de Memve'ele sur Yaoundé.

Les activités phares du Programme sont les suivantes :

- Construction des aménagements hydroélectriques ;
- Construction des centrales solaires ;
- Modernisation et maintenance des réseaux de transport de l'électricité ;

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Produire l'énergie en quantité abondante pour améliorer le cadre de vie des populations, satisfaire l'industrialisation et devenir un pays exportateur de l'électricité

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Puissance disponible (MW)	MW	2022	1 449	2023	1 600

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Puissance disponible (MW)	
Objectif	Produire l'énergie en quantité abondante pour améliorer le cadre de vie des populations, satisfaire l'industrialisation et devenir un pays exportateur de l'électricité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	016 - OFFRE D'ENERGIE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'électricité	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	ENE0/KPDC/DPDC/NHPC/EDC Société de production hydroélectrique	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Puissance installée d'un ouvrage de production d'électricité (centrales hydroélectrique, thermique, gaz, solaire, éolienne, biomasse etc)	
Unité de mesure	mega watt(MW)	
Mode de calcul	Sommes des 80% des puissances installées des ouvrages de production de l'Electricité	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 1441
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 1600.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1600
	Année: 2024	Valeur: 1773
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Opérateurs ( KPDC,DPDC,ENE0,EDC,SINOHYDRO,NHPC etc)	
Mode de collecte des données	Collecte des données auprès des opérateurs	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de la Production de l'Electricité Hydroélectrique et Service de la Production d'Electricité Thermique	
Vérification/ Validation des données	Direction de l'Electricité	
Service responsable de la synthèse des données	RAS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Puissance réel disponible des centrales	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Vérification des données collectées auprès des opérateurs	
Modalités d'interprétation	Puissance réellement disponible des ouvrages	
5) Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Informer et préparer les sources de données ;</li> <li>-Élaboration des outils de collecte (conception et test</li> <li>-Sensibilisation des fournisseurs de données ;</li> <li>-Formation éventuelle des collecteurs de données ;</li> <li>-Traitement et analyse des données ;</li> <li>-Validation des résultats, Publication des résultats.</li> </ul>		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE
- ACTION 03:** DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE
- ACTION 05:** DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DES PRODUITS PETROLIERS, DU GAZ ET DES BIO-CARBURANTS

## ■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie que nous envisageons de mettre en œuvre au cours de l'année 2023 consiste:

**En ce qui concerne la production**, procéder à l'achèvement des travaux de la mise en service de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele 211 MW avant la fin d'année 2023, poursuivre les travaux de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal d'une puissance de 420 MW dont la mise en service de la première turbine est projetée pour octobre 2023, mettre en service deux groupes de l'usine de pied de Lom-pangar (15 MW) et poursuivre la procédure de contractualisation de l'entreprise sélectionnée pour la construction de la centrale à gaz de Limbé d'une puissance de 350 MW et dont la mise en service est projetée en 2025.

**S'agissant du transport**, procéder à l'achèvement et mettre sous tension la boucle de la ville de Yaoundé à travers la ligne 90 KV Ahala-Nkolanga-Kondengui, évacuer la première turbine de Nachtigal au poste de Ngouso via le poste de Nyom II, démarrer les projets de transport d'électricité notamment le projet de construction de la ligne 400 kV Nachtigal-Bafoussam, construire les lignes de transport 225 KV Ebolowa-Kribi et 90 KV Mbalmayo-Mekin phase 1, la boucle 225 KV de la ville de Yaoundé, la boucle 90 et 225 KV de la ville de Douala, et finaliser la maturation du projet d'interconnexion des réseaux Nord et Sud ainsi que l'interconnexion avec le Tchad.

**Pour ce qui est des produits pétroliers**, poursuivre les diligences en vue de la réhabilitation/restructuration de la SONARA et accroître les volumes importés à 1 689 314 Tonnes métriques.

Cependant, les résultats escomptés nécessitent une synergie d'action avec les autres Administrations impliquées dans la chaîne. De même, l'apport des structures sous tutelles du MINEE ou les concessionnaires du secteur est d'une grande importance à l'atteinte des objectifs fixés à travers la poursuite des travaux mentionnés dans leur portefeuille qui influencent nos différents indicateurs.

Ainsi, pour garantir les investissements suscités, d'importantes ressources budgétaires sont à mobiliser à l'effet de favoriser leur mise en œuvre dans les délais projetés.

De plus, dans le cadre de ce programme, nous avons :

- i) restructuré les actions à mener de nature à contribuer à l'atteinte de l'objectif du programme ;
- ii) défini les activités majeures à réaliser par action et qui ont un impact sur l'objectif des

actions ;

iii) modifié les indicateurs de performance pour mieux évaluer le programme ;

iv) revu la méthodologie de mise en œuvre des activités ;

v) développé les procédures nécessaires pour le suivi de la mise en œuvre des activités du programme.

## Les projets du programme 016

### 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

#### DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

La production d'énergie électrique avait un objectif se situant à 1510 MW en 2020, et 1700 MW à l'horizon 2023. La puissance sera installée grâce à :

- La réhabilitation des ouvrages existants ;
- La construction de nouveaux ouvrages de production notamment la mise en service de premières turbines de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal et l'installation des nouvelles centrales à Maroua et à Guider.

**OBJECTIF 1.** Accroître la capacité de production d'énergie électrique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Puissance installée en MW	MW	2022	1 610	2023	1 700

#### ACTION 03

#### DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

L'amélioration du réseau de transport électrique actuel et la construction à terme d'un réseau de tension adéquate capable de transporter une puissance de 10 000 MW avec l'ambition de le rapprocher le plus possible des sites de production.

**OBJECTIF 1.** Accroître la capacité de transport de l'énergie électrique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Capacité de transit dans le réseau électrique national (MW)	MW	2022	1 369	2023	1 500

#### ACTION 05

#### DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DES PRODUITS PETROLIERS, DU GAZ ET DES BIO-CARBURANTS

**OBJECTIF 1.** Accroître la capacité de transport et de stockage des produits pétroliers, du gaz et des bio-carburants

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Volume des produits pétroliers, du gaz et des bio-carburants acheminés vers les dépôts	m3	2022	10 000	2023	10 000

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Puissance installée en MW	
Objectif	Accroître la capacité de production d'énergie électrique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	016 - OFFRE D'ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Opérateurs (EDC, ENEO, KPDC, DPDC, SINOHYDRO, NHPC)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	MINEPAT, MINFI, MINDCAF, PM Société de production hydroélectrique	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Puissance installée d'un ouvrage de production d'électricité (centrales hydroélectrique, thermique, gaz, solaire, éolienne, biomasse etc)	
Unité de mesure	mega watt(MW)	
Mode de calcul	Somme des puissances installées des ouvrages de production de l'électricité	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 1601
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 1700.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1700
	Année: 2024	Valeur: 1970
	Année: 2025	Valeur: 0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Opérateurs (EDC, ENEO, KPDC, DPDC, SINOHYDRO, NHPC)	
Mode de collecte des données	Collecte des données auprès des opérateurs	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'électricité	
Vérification/ Validation des données	Direction de l'électricité	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-Direction de la Production de l'Electricité (SDPE)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service de la production de l'électricité Thermique, Service de la Production de l'électricité Hydroélectrique	
Coût de collecte et d'analyse	non déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Somme des puissances installées	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Capacité de transit dans le réseau électrique national (MW)	
Objectif	Accroître la capacité de transport de l'énergie électrique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	016 - OFFRE D'ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEL- SDSTDE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SONATREL/SDSTDE/SSTE(MINEE)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Caractéristique de la ligne (type de conducteur, section du conducteur, longueur de la ligne, tension de transit, configuration des phases et des ternes)	
Unité de mesure	mega watt(MW)	
Mode de calcul	Sommes des puissances transitées par les lignes de transport	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 1360
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 1500.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1600
	Année: 2024	Valeur: 1675
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Opérateurs ( SONATREL ; EDC)	
Mode de collecte des données	Collecte des données auprès des opérateurs	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEL-SONATREL-EDC-ARSEL	
Vérification/ Validation des données	Direction de l'Electricité	
Service responsable de la synthèse des données	SDSTDE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SSTE	
Coût de collecte et d'analyse	non déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Absence des informations des opérateurs	
Modalités d'interprétation	Quantité d'énergie transportée par la ligne	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Capacité de production des produits pétroliers, du gaz et des bio-carburants (tonne métrique) Capacité de production des produits Pétroliers et du gaz	
Objectif	Accroître la capacité de production des produits pétroliers, du gaz et des bio-carburants	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	016 - OFFRE D'ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	04 - DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE DE PRODUCTION DES PRODUITS PETROLIERS, DU GAZ ET DES BIO-CARBURANTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Tonne métrique(TM)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3100000.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Volume des produits pétroliers, du gaz et des bio-carburants acheminés vers les dépôts	
Objectif	Accroître la capacité de transport et de stockage des produits pétroliers, du gaz et des bio-carburants	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	016 - OFFRE D'ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	05 - DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DES PRODUITS PETROLIERS, DU GAZ ET DES BIO-CARBURANTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	mètre cube (m3)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10000.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

#### ■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	1 000 000 000	1 000 000 000	40 131 667 000	40 131 667 000	41 131 667 000	41 131 667 000
03	DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	0	0	127 855 247 000	127 855 247 000	127 855 247 000	127 855 247 000
05	DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DES PRODUITS PETROLIERS, DU GAZ ET DES BIO-CARBURANTS	0	0	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>1 000 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>168 036 914 000</b>	<b>168 036 914 000</b>	<b>169 036 914 000</b>	<b>169 036 914 000</b>

## **7. PROGRAMME 137**

**ACCES A L'ENERGIE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**Antoine NDODJENG BOSSONG**



## ■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 137, anciennement connu sous le nom programme 422, a été mis en place suite au constat de la demande en énergie nettement supérieure à l'offre, d'un taux d'accès à l'électricité et d'un taux d'accès au GPL faibles en zone rurale, d'une consommation énergétique plus forte dans le secteur résidentiel, d'une part des énergies renouvelables toujours résiduelle dans le mix énergétique disponible à la consommation, d'une prédominance des subventions des prix des produits pétroliers à la pompe par l'Etat et d'une forte utilisation des combustibles traditionnels dans les ménages à l'instar du bois-énergie.

Pour résoudre ces problèmes évoqués supra qui ont un impact négatif sur l'accès aux services sociaux de base visant à assurer une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi, telle que prévue par l'un des objectifs de la SND30, le MINEE s'est fixé pour objectif dans ce programme, d'accroître l'accès à l'énergie pour les ménages et les industries de façon qualitative, quantitative et au juste prix sur toute l'étendue du territoire national.

C'est la raison pour laquelle les indicateurs « Taux d'accès à l'électricité » et « taux de couverture des prévisions de consommation nationale des produits pétroliers » ont été choisis.

Pour parvenir à cet objectif, une emphase est mise sur :

- la disponibilité de l'énergie électrique auprès des ménages et des industries ;
- la disponibilité des produits pétroliers et des biocarburants auprès des consommateurs ;
- la promotion des économies d'énergie ;
- la qualité des produits pétroliers et du gaz distribués ;
- la qualité de la fourniture de l'électricité.

### **STRUCTURE DU PROGRAMME**

Il est structuré en 05 actions déclinées comme suit :

- développement des infrastructures de distribution de l'énergie électrique ;
- développement des infrastructures de distribution des produits pétroliers et des biocarburants ;
- maîtrise de l'énergie ;
- contrôle de la qualité des produits pétroliers et du gaz ;
- amélioration de la qualité de la fourniture de l'électricité.

Chacune de ces actions est associée à un objectif dont l'évolution peut être mesurée par un indicateur. Ainsi, il sera question en 2023 d'une part, d'augmenter de manière significative, respectivement le taux de desserte de l'énergie électrique de 42% en 2021 à 48% en 2023, le taux de desserte des localités par les infrastructures de distribution des produits pétroliers de 2,36% en 2021 à 2,44% en 2023 et la quantité d'énergie économisée de 202,1 Tonnes équivalent pétrole (Tep) à 600 Tep en 2023. D'autre part, de stabiliser le taux de fraude des produits pétroliers en station-service autour de 1% en 2023 et réduire le temps moyen d'interruption de l'électricité de 98 heures/clients/an en 2021 à environ 60 heures/clients/an en 2023.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Accroître l'accès à l'énergie pour les ménages et les industries

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accès à l'électricité (%)	%	2022	72	2023	73

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'accès à l'électricité (%)	
Objectif	Accroître l'accès à l'énergie pour les ménages et les industries	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	137 - ACCES A L'ENERGIE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Electricité, Direction des Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Structures sous tutelle (AER, ARSEL, EDC, SONATREL, ENEO)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Population de chaque localité électrifiée (PE) ; Population totale (PT) ; Taux d'accès (TA)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Le taux d'accès est le ratio entre les populations vivant dans les localités électrifiées et la population totale. $TA = (PE/PT) \times 100\%$ -En 2021, 71% de personnes habitent les zones électrifiées soit environ 17,7 millions de personnes vivent dans les zones électrifiées avec une population totale estimée à 25 millions.	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 71
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 73.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 73
	Année: 2024	Valeur: 74
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	ENEEO, AER, ARSEL PDSE, PDER, MINEE (CSNIE), MINEPAT, INS	
Mode de collecte des données	-Evaluation des projets réalisés couplés à la population cible ; -Actualisation du taux après évaluation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Direction de l'électricité ; *Direction des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie *CSNIE *INS *DEPC, DPPG ;	
Vérification/ Validation des données	Comparaison avec les projets d'électrification exécutés sur le terrain (action gouvernementale et partenaires)	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'Electricité	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DERME/CSNIE	
Coût de collecte et d'analyse	-Logistique de transport et de la communication, -Indemnité de service	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Echantillonnage du nombre de personnes par ménage ; -manque de données sur l'ensemble des projets d'électrification en cours ; -Coût élevé de la collecte des données ; -Enquêtes au niveau national pratiquement impossible annuellement.	
Modalités d'interprétation	-Un taux élevé montre l'accès réel des populations aux infrastructures de distribution d'électricité ; -Le phénomène d'exode rural voile cette valeur qui est concentrée dans les centres urbains et pôles de développement au détriment des zones rurales	
5) Commentaires		
RAS		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01:** DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

### ■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le programme 137 « Accès à l'Énergie », dont l'objectif est d'accroître l'accès à l'énergie pour les ménages et les industries, vise les orientations de la SND30 qui prescrivent entre autres de développer les énergies alternatives pour mieux répondre aux besoins spécifiques des consommateurs tels que la cuisson des aliments, l'électrification urbaine et rurale, le raccordement des industries au réseau électrique et la baisse du coût du transport des personnes et des biens.

Pour atteindre cet objectif choisi à dessein, il sera question de favoriser l'accès des ménages et des industries à une énergie de qualité, en quantité suffisante et au juste prix sur toute l'étendue du territoire national. Les indicateurs stratégiques retenus à cet effet sont le taux d'accès à l'électricité qui devra être porté de 71 % en 2021 à 73 % en 2023 et le taux de couverture des prévisions de consommation nationale des produits pétroliers qui devra approximer 100 %.

La stratégie à déployer au cours de l'exercice budgétaire 2023 va reposer principalement sur le **développement des infrastructures de distribution de l'énergie électrique** avec une dotation de crédits en Ligne de Référence (LR) d'un montant de **57 541 778 F CFA en AE** et **46 569 930 000 F CFA en CP**. D'autre part, sur la **maîtrise de l'énergie**, à travers l'étude de faisabilité sur l'hybridation des centrales thermiques isolées en vue de réduire la consommation du combustible, avec une dotation de crédits en Ligne de Référence (LR) d'un montant de **50 000 000 F CFA**.

Les activités majeures projetées sont l'électrification urbaine et rurale, les interventions d'urgence en énergie électrique, le raccordement électrique des industries et la promotion de la substitution inter-énergie.

Toutefois, l'atteinte des résultats escomptés nécessitent impérativement l'implication des services déconcentrés du MINEE, notamment les Délégations Régionales et Départementales, ainsi que les Sociétés sous-tutelle, à travers le suivi et la mise en œuvre du processus de passation des marchés, de leur exécution et de la réception des travaux, mais aussi, le paiement dans les délais des décomptes des prestataires.

### 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

#### DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

Electrification urbaine, Intervention d'urgence en énergie électrique, raccordement électrique des industries et électrification rurale.

**OBJECTIF 1.** Assurer la disponibilité de l'énergie électrique auprès des ménages et des industries

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de desserte de l'énergie électrique (%)	%	2022	44	2023	48

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de desserte de l'énergie électrique (%)	
Objectif	Assurer la disponibilité de l'énergie électrique auprès des ménages et des industries	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	137 - ACCES A L'ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de L'Electricité et Direction des Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DERME / DEL et structures sous tutelle (AER, ARSEL, EDC, SONATREL, ENEO, PNDP, HYDROMEKIN.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre de localités électrifiées (LE) ; -Nombre de localités (LT) ; -Taux de desserte (TD)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Le taux de desserte ou taux d'électrification est le ratio entre les localités ayant accès aux ouvrages de distribution électriques et le nombre total de localités. $Td = (LE/LT) \times 100\%$ -En 2021, 43% de localités sont électrifiées soit environ 6109 localités sont électrifiées au Cameroun avec un total de 14207 localités	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 42
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 48.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 48
	Année: 2024	Valeur: 50
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	ENE0, AER, ARSEL PDSE, PDER, MINEE (CSNIE), MINEPAT, INS	
Mode de collecte des données	-Evaluation des localités électrifiées couplés au nombre de localités ; -Actualisation du taux après évaluation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Direction de l'électricité ; *Direction des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie *CSNIE *INS	
Vérification/ Validation des données	Comparaison avec les localités réellement électrifiées sur le terrain (action gouvernementale et partenaires)	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'électricité	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DERME/ CSNIE	
Coût de collecte et d'analyse	-Logistique de transport et de la communication, -Indemnité de service	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Extrapolation des populations ; -manque de données sur l'ensemble des projets d'électrification dans les localités ; -Coût élevé de la collecte des données ; -Enquêtes au niveau national pratiquement impossible annuellement.	
Modalités d'interprétation	-Un taux élevé montre une électrification importante des localités ;	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de desserte des localités par les infrastructures de distribution des produits pétroliers et des biocarburants par arrondissement. (%)	
Objectif	Assurer la disponibilité des produits pétroliers et des biocarburants auprès des consommateurs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	137 - ACCES A L'ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	02 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS ET DES BIOCARBURANTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 2.42
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de fraude des produits pétroliers en Station-service	
Objectif	Assurer la qualité des produits pétroliers et du gaz distribués	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	137 - ACCES A L'ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	03 - CONTROLE DE LA QUALITE DES PRODUITS PETROLIERS ET DU GAZ	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 0.8
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Quantité d'énergie économisée (MWh/an)
Objectif	Promouvoir les économies d'énergie
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	137 - ACCES A L'ENERGIE
Action concernée par l'objectif	04 - MAITRISE DE L'ENERGIE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie (DERME/CSNIE) / INS
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	MINEE et Structures sous tutelle (AER, ARSEL, EDC, SONATREL, ENEO, SONARA, SCDP, GICAM)
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? le nombre de Méga-Watt issues comme gains, des actions d'efficacités énergétiques, de réduction des pertes d'énergies (valorisation des gisements d'économies d'énergies) -Expliquer le type de données à fournir (données qualitatives données quantitatives) Données quantitatives -Pour les données quantitatives, distinguer le numérateur et le dénominateur en cas de ratio. C'est tout simplement la somme en valeur algébrique des MW dégagés et convertis en Tep/an (sachant que 1Tep/an et équivalent a environs 0,023 MW)
Unité de mesure	Taux équivalent pétrole(tep)
Mode de calcul	-Façon dont est calculé ou agrégé l'indicateur -Si nécessaire, fournir un exemple de calcul. Somme des énergies économisées par type d'énergie au cours de l'année (Tep/an)
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2021 Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023 Valeur: 472.1
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 472,1
	Année: 2024 Valeur: 800,0025
	Année: 2025 Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	Préciser la provenance des données (par exemple les structures administratives qui disposent de ces données) MINFI, ENEO, CSNIE
Mode de collecte des données	-Préciser les modalités de collecte / d'enregistrement des données (notamment la périodicité...) annuellement, saisir les structures fournisseuses de données en transmettant le format de données attendues. Procéder a des descentes de collecte, puis traitement desdites données. -Décrire sommairement la procédure de collecte.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Préciser : *le(s) service(s) responsables de la production des données *ou l'organisme extérieur chargé de la collecte des données *le responsable du contrôle de la qualité des données collectées ; DERME/CSNIE
Vérification/ Validation des données	Mode de vérification et de validation des données collectées. DERME/CSNIE
Service responsable de la synthèse des données	Nom du service responsable de la centralisation des données à l'échelle du programme ou de l'action ; DERME/CSNIE
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Désigner le service ou la structure qui sera chargé de faire les analyses (regroupements, recoupements / croisements, comparaisons) selon les besoins. DERME/CSNIE
Coût de collecte et d'analyse	-Estimer les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer, si possible, leurs coûts -Montants et périodicité
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Préciser les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse. Insuffisance criarde des données due au manque d'enquête y relative. Difficultés à collecter les données relatives aux économies d'énergies en général. Cependant, il serait important que la CSNIE dispose de moyens lui permettant de collecter les données nécessaires à l'évaluation des gisements d'économies d'énergies existants, pour toutes les formes d'énergies.
Modalités d'interprétation	-Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. -Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation. Cet indicateur traduit la quantité d'énergie issue de la valorisation des gisements d'économies d'énergies dans le mix énergétique
5) Commentaires	
Il est nécessaire de financer régulièrement les enquêtes pour disposer des données permettant de renseigner l'indicateur	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Temps moyen d'interruption de l'électricité (heures/clients/an)	
Objectif	Garantir la qualité de la fourniture de l'électricité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	137 - ACCES A L'ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	05 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FOURNITURE DE L'ELECTRICITE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	heure par an(h/a)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 63.38
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

#### 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	0	0	43 857 000 000	43 395 000 000	43 857 000 000	43 395 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>43 857 000 000</b>	<b>43 395 000 000</b>	<b>43 857 000 000</b>	<b>43 395 000 000</b>



## **8. PROGRAMME 138**

ACCES A L'EAU POTABLE ET  
L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE

RESPONSABLE DU PROGRAMME



## ■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le **programme 138** a pour objectif d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques.

L'objectif global de la SND 30 qui est l'amélioration des conditions de vie des populations et leurs accès aux services sociaux de base à travers l'amélioration de l'accès à l'eau potable se décline dans les objectifs spécifiques ci-après :

- enclencher le processus de décentralisation de l'approvisionnement public de l'eau potable ;
- créer un cadre favorable à l'installation des sociétés privées de production et de distribution d'eau dans les localités non couvertes par le réseau public ;
- mettre en place un programme d'investissement pour améliorer l'accès à l'eau potable en milieu rural ;
- moderniser les systèmes de traitement, de dépollution et de drainage des eaux usées et des eaux de pluies en milieu urbain ;
- assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable pour tous les ménages ;
- veiller à une bonne planification de l'extension du réseau d'eau potable selon l'évolution démographique ;
- développer les capacités techniques (notamment pour la réalisation des petits réseaux d'eau potable) en mobilisant le secteur privé de façon concurrentielle.

La performance du programme s'évalue à travers les trois indicateurs suivants :

- le volume d'eau mobilisé en m<sup>3</sup>/jr ;
- le taux de desserte en eau en % ;
- le taux de desserte en infrastructures d'assainissement autonome amélioré en %.

La structure du programme 138, dit programme opérationnel, se décline en 07 actions parmi lesquelles deux sont programmées pour l'exercice 2023 :

- **Action 01** : Développement des infrastructures de production d'eau potable : cette action a pour objectif d'améliorer la capacité de production journalière ;
- **Action 02** : Amélioration de l'accès à l'eau potable : cette action vise le développement des ouvrages de production, de stockage et de distribution d'eau potable d'une capacité de production journalière inférieure à 100m<sup>3</sup>.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de desserte en eau (en %)	%	2022	53	2023	55

**PROGRAMME 138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de desserte en eau (en %)	
Objectif	Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau/Direction de la Gestion des Ressources en Eau, CAMWATER	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services MINEE, CTD, projets	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de points d'eau, capacité de production des points d'eau, rendements de production, nombre d'abonnés actifs au réseau public, Nombre de ménages, consommation spécifique, population nationale	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Population desservie / Population totale	
Périodicité de la mesure	Annuelle/triennale	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 51,79
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 55.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 55
	Année: 2024	Valeur: 57
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	MINEE, BUCREP (MINEPAT), INS, CAMWATER, CTD	
Mode de collecte des données	Rapport annuel d'activités et données démographiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINEE (DMRE, DGRE, DDEE, DREE), INS, BUCREP, CAMWATER	
Vérification/ Validation des données	DMRE/DGRE	
Service responsable de la synthèse des données	Service AEP en milieu urbain et Service AEP en milieu rural, CSIE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service AEP en milieu urbain et Service AEP en milieu rural, CSIE, INS, DGRE,	
Coût de collecte et d'analyse	non déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	L'indicateur peut prendre en compte les points d'eau existants mais non fonctionnels ; difficultés dans la remontée des informations, difficultés à recenser les ouvrages réalisés par d'autres administrations (MINSANTE, MINDDEVEL, MINEPAT, MINADER, MINEPIA,) mais qui concourent à l'amélioration du taux de desserte	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur renseigne sur la proportion de la population qui est desservie par un point d'eau	
5) Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>-Formation éventuelle des acteurs de collecte ;</li> <li>-Préparation des modalités d'analyses ;</li> <li>-Besoin de Frais téléphoniques ; moyens de locomotion, Logistique bureautique, l'accès à internet ;</li> <li>-Nécessité de mettre en œuvre le Schéma Directeur de l'Hydraulique Rurale pour permettre une exhaustivité dans le recensement des ouvrages et leurs états de fonctionnement.</li> </ul>		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE
- ACTION 02:** AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
- ACTION 05:** DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAUX POUR AUTRES ACTIVITES

## ■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie du programme 138 vise l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable N°6 (Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau potable et d'assainissement gérés de façon durable). Elle a également pour objectif de contribuer à deux des grands axes sur lesquels repose la stratégie nationale de développement 2020-2030 : la transformation structurelle de l'économie et le développement du capital humain.

Ce faisant, si d'après le Document de Stratégie pour la Croissance Economique (DSCE) le taux d'accès à l'eau potable s'est significativement amélioré pour atteindre 62%, ce taux cache mal l'ampleur des efforts supplémentaires à fournir pour améliorer l'accès à l'eau potable, que ce soit en zone urbaine, périurbaine ou en zone rurale.

Pour résoudre la problématique sus évoquée, et compte tenu de l'environnement budgétaire, la stratégie du programme 138 pour la période 2023-2025 va reposer sur la mise en œuvre des actions ci-après :

- Action 1 : développement des infrastructures de production d'eau potable, dont l'indicateur de performance est la capacité de production journalière : il s'agira de poursuivre la réalisation, la réhabilitation et le renforcement des infrastructures de production d'eau potable dans les grandes villes et dans les villes secondaires afin d'améliorer la desserte en eau potable. A cet effet :

- le Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) produira à son terme un volume d'eau supplémentaire de 300.000 m<sup>3</sup>/jour dont l'essentiel à savoir 285 000 m<sup>3</sup>/jour, destiné à la ville de Yaoundé, permettra de porter sa production disponible à 470 000 m<sup>3</sup>/jour. Les 15 000m<sup>3</sup> restants seront distribués aux localités riveraines ;

- les 470 000 m<sup>3</sup> journalieLa stratégie du programme 138 vise l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable N°6 (Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau potable et d'assainissement gérés de façon durable). Elle a également pour objectif de contribuer à deux des grands axes sur lesquels repose la stratégie nationale de développement 2020-2030 : la transformation structurelle de l'économie et le développement du capital humain. Ce faisant, si d'après le Document de Stratégie pour la Croissance Economique (DSCE) le taux d'accès à l'eau potable s'est significativement amélioré pour atteindre 62%, ce taux cache mal l'ampleur des efforts supplémentaires à fournir pour améliorer l'accès à l'eau potable, que ce soit en zone urbaine, périurbaine ou en zone rurale.

Pour résoudre la problématique sus évoquée, et compte tenu de l'environnement budgétaire, la stratégie du programme 138 pour la période 2023-2025 va reposer sur la mise en œuvre des actions ci-après :

- Action 1 : développement des infrastructures de production d'eau potable, dont l'indicateur de performance est la capacité de production journalière : il s'agira de poursuivre la réalisation, la réhabilitation et le renforcement des infrastructures de production d'eau potable dans les grandes villes et dans les villes secondaires afin d'améliorer la desserte en eau potable. A cet effet :

- le Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) produira à son terme un volume d'eau supplémentaire de 300.000 m<sup>3</sup>/jour dont l'essentiel à savoir 285 000 m<sup>3</sup>/jour, destiné à la ville de Yaoundé, permettra de porter sa production disponible à 470 000 m<sup>3</sup>/jour. Les 15 000m<sup>3</sup> restants seront distribués aux localités riveraines ;

- les 470 000 m<sup>3</sup> journaliers ne pouvant être absorbés par le réseau en son état actuel, le démarrage du projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé, en vue de l'intégration harmonieuse de la production du PAEPYS dans le réseau de distribution, est prévu pour l'année prochaine.

- d'autre part, le projet d'alimentation en eau potable de neuf villes se poursuivra dans sa deuxième phase afin que les villes de Garoua-Boulaï, Dschang, Yabassi, Maroua et Garoua puissent recevoir des volumes d'eau supplémentaires.

- en outre, des ressources financières ont été programmées dans le cadre de la dotation générale de la décentralisation ;

- Action 2 : L'amélioration de la desserte en eau potable, évaluée à travers le calcul du taux d'accès à l'eau potable : il sera question de densifier le parc de points d'eau et d'assurer sa maintenance à travers la construction et l'entretien de forages et des mini AEP, notamment en zone rurale. Il sera également question de la multiplication et la facilitation de l'accès aux branchements privés. Le projet de réhabilitation des 350 stations SCANWATER (sous réserve de la finalisation de la maturation des études) et le projet de construction de 1926 forages dans le septentrion constituent les tâches majeures qui vont contribuer à l'atteinte de cet objectif.

Les projets du programme 138

- Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) ; °
- Projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé ;
- Projet d'Alimentation en eau potable de neuf villes phase 2 ;
- Projet d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural (PAEA MRU) ;
- Projet d'études et de préparation d'un programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural (Projet d'études MRU) ;
- Projet de réhabilitation de 350 stations SCANWATER ;
- Proj

### 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

- construction des infrastructures de production d'eau potable d'une capacité de production journalière supérieure à 100 m<sup>3</sup>;
- maintenance, renforcement et requalification des infrastructures de production d'eau potable d'une capacité de production journalière supérieure à 100 m<sup>3</sup>.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la capacité de production journalière d'eau potable

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Capacité de production journalière (m3/jour)	m3	2022	686 059	2023	986 059

#### ACTION 02

##### AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE

construction des infrastructures de production, de stockage et de distribution d'eau potable d'une capacité de production journalière inférieure à 100 m<sup>3</sup>

**OBJECTIF 1.** Développer les ouvrages de production, de stockage et de distribution d'eau potable d'une capacité de production journalière inférieure à 100m<sup>3</sup>

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de desserte en eau potable (%)	%	2022	53	2023	55

#### ACTION 05

##### DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAUX POUR AUTRES ACTIVITES

L'atteinte de l'objectif passe par les activités suivantes :

- La capitalisation des volumes d'eau déjà mobilisés à travers la construction des barrages suivants : Mbakaou 2500 m<sup>3</sup>, Bamendjing 1675 m<sup>3</sup>, Mape 3200 m<sup>3</sup>, Songloulou 4,5 millions de m<sup>3</sup>, Lom Pangar 6 milliards de m<sup>3</sup>, Mekin 105 millions de m<sup>3</sup>, Edea 2 millions de m<sup>3</sup>, Lagdo 7 milliards de m<sup>3</sup>, Memve'ele 19 millions de m<sup>3</sup> ;
- Le développement de projets destinés à améliorer la mobilisation des ressources en eau pour les autres usages. Il s'agit de mener des études pour la construction des retenues collinaires en vue de capitaliser le potentiel des eaux pluviales, notamment dans la partie septentrionale du pays, de booster les activités agropastorales en saison sèche, permettre la régénérescence des écosystèmes agricoles. C'est aussi un moyen d'adaptation aux changements climatiques.

C'est dans la perspective de l'atteinte de la deuxième activité que se déroule le projet d'Etudes pour la Mobilisation et la Valorisation des Eaux Pluviales à travers les retenues collinaires dans la Région du Nord-Cameroun (PEMVEP). Il en de même du projet d'études en vue de la

mobilisation des ressources en eau pour le développement des activités agro-sylvo-pastorales. Ce projet consistera à : **(i)** faire un état des lieux exhaustif et prospectif des ouvrages de mobilisation des ressources en eau pour les autres activités, **(ii)** établir un diagnostic technique, législatif, financier et environnemental qui permettra ainsi de mettre en lumière les difficultés, enjeux et défis de ce secteur d'activités ; **(iii)** présenter le potentiel du pays et **(iv)** élaborer une stratégie nationale de mobilisation desdites ressources.

**OBJECTIF 1.** Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Volume d'eau mobilisé pour les autres usages (m3)	m3	2022	13 130 507 375	2023	13 134 307 375

**PROGRAMME 138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Capacité de production journalière (m3/jour)	
Objectif	Améliorer la capacité de production journalière d'eau potable	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	
Action concernée par l'objectif	01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMRE, DGRE, CAMWATER	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	PROJETS DU SECTEUR DE L'EAU	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	capacités de production installées des infrastructures de production d'eau potable de plus de 100 m3/j, rendement de production	
Unité de mesure	mètre cube (m3)	
Mode de calcul	somme arithmétique des capacités de production journalière d'eau traitée	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 686 059
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 986059.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 986 059
	Année: 2024	Valeur: 986 059
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports MINEE, rapports CTD, rapports CAMWATER, INS, grands projets (PAEPYS, BADEA...)	
Mode de collecte des données	descente sur le terrain en vue de la collecte des informations	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DMRE, DGRE	
Vérification/ Validation des données	DMRE, DGRE	
Service responsable de la synthèse des données	CSIE SDAEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SERVICE AEP EN MILIEU URBAIN	
Coût de collecte et d'analyse	Non évalué	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Indisponibilité des fonds pour le suivi des travaux sur le terrain, absence de moyens de locomotion, lenteur dans la transmission des données provenant des structures sous -tutelles	
Modalités d'interprétation	Recenser tout les ouvrages ainsi catégorisés et relever la capacité de production de chacun d'eux par jour.	
5) Commentaires		
En dehors du PAEPYS, aucun grand projet ne sera achevé d'ici 2024.		

**PROGRAMME 138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de desserte en eau potable (%)
Objectif	Développer les ouvrages de production, de stockage et de distribution d'eau potable d'une capacité de production journalière inférieure à 100m3
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE
Action concernée par l'objectif	02 - AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMRE, DGRE, DREE, DDEE
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CAMWATER, PROJET SECTEUR EAU,CTD.
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Population nationale, nombre de points d'eau réalisés, nombre de ménages desservis, taille moyenne des ménages, consommation spécifique
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	NOMBRE DE MENAGES DESSERVIS/NOMBRE DE MENAGES
Périodicité de la mesure	ANNUELLE
Dernier résultat connu	Année: 2021      Valeur: 51,79
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023      Valeur: 55.0
Prévisions annuelles	Année: 2023      Valeur: 55
	Année: 2024      Valeur: 57
	Année: 2025      Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	MINEE, CTD, BUCREP, INS
Mode de collecte des données	EXPLOITATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES du MINEE, de la CAMWATER, du BUCREP, de l'INS, ENQUETES DE TERRAIN
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DMRE, DGRE, INS, BUCREP
Vérification/ Validation des données	DMRE, DGRE, INS, BUCREP
Service responsable de la synthèse des données	CSIE, SAEPMR, SAEPMU, SP
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CSIE; INS, BUCREP
Coût de collecte et d'analyse	Non évalué
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Absence de financement destiné à la collecte des informations, multiplicité des acteurs dans le domaine avec la non-remontée des informations (MINSANTE, MINDUH, MINDDEVEL, MINADER, MINEPIA, MINEPAT, ONGs...)
Modalités d'interprétation	Représente le pourcentage de population desservie car l'accès doit inclure la réalisation de tous les autres acteurs
5) Commentaires	
<p>L'évolution de l'indicateur entre 2021 et 2024 de 51,79 à 57 s'expliquerait par l'achèvement du PLANUT et la mise en œuvre du projet de réhabilitation des 350 stations SCANWATER.</p> <p>La non validation de la politique nationale de l'eau diversifie les acteurs du domaine et rend difficile l'agrégation des données</p> <p>-Nécessité donc de créer une agence de régulation du secteur de l'eau pour adresser clairement le taux d'accès à l'eau</p>	

**PROGRAMME 138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<b>1) Identification de l'indicateur</b>		
Indicateur	Taux de desserte en infrastructure d'assainissement liquide	
Objectif	Améliorer l'accès à l'assainissement liquide	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
<b>2) Description de l'indicateur</b>		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 51.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
<b>3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)</b>		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
<b>5) Commentaires</b>		

**PROGRAMME 138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de panne	
Objectif	Assurer la pérennisation des ouvrages	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DES CAPACITES DES CTD DANS LA GESTION DES OUVRAGES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 38.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Volume d'eau mobilisé pour les autres usages (m3)	
Objectif	Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	
Action concernée par l'objectif	05 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAUX POUR AUTRES ACTIVITES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DMRE;DGRE; DEL	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	PROJET PEMVEP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	CAPACITE DE PRODUCTION INSTALLEE POUR AUTRES USAGES	
Unité de mesure	mètre cube (m3)	
Mode de calcul	SUIVI DES ACTIVITES	
Périodicité de la mesure	TRIENNAL	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 13 130 507 375
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 1.3134307375E10
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 13 130 507 375
	Année: 2024	Valeur: 13 134 307 375
	Année: 2025	Valeur: 13 134 307 375
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	MINEE, MINADER, MINEPIA, MIDIMA, MEADEN	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DMRE	
Vérification/ Validation des données	DMRE	
Service responsable de la synthèse des données	CSIE, SSGO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	PROJET PEMVEP	
Coût de collecte et d'analyse	NON DETERMINE	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La non allocation des fonds à cet action empêche l'indicateur de décoller, la légère dotation ne couvrira que les études dont pas de réalisations avec cette dernière d'où l'indicateur affiché pour 2022. L'autre limite est la non prise en compte des volumes d'eau mobilisée pour les besoins d'hydroélectricité.	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
<p>Multiplicité des acteurs agissant en rang dispersé ce qui rend impossible la remontée des actions entreprises par le MINADER, le MINEPIA.</p> <p>La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) qui encore balbutiante.</p>		

**PROGRAMME 138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de station de mesure fonctionnelle	
Objectif	Mettre en place un réseau de collecte et de suivi des données qualitatives et quantitatives des ressources en eau	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	
Action concernée par l'objectif	06 - SUIVI ÉVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES RESSOURCES EN EAU	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 38.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Fréquence d'indisponibilité du service public de l'eau	
Objectif	Améliorer la qualité de service public de l'eau	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	
Action concernée par l'objectif	07 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FOURNITURE DE L'EAU POTABLE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	jour	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

#### ■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE	0	0	54 889 500 000	54 889 500 000	54 889 500 000	54 889 500 000
02	AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE	2 300 000 000	2 300 000 000	2 875 327 000	2 875 327 000	5 175 327 000	5 175 327 000
05	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAUX POUR AUTRES ACTIVITES	0	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>2 300 000 000</b>	<b>2 300 000 000</b>	<b>57 864 827 000</b>	<b>57 864 827 000</b>	<b>60 164 827 000</b>	<b>60 164 827 000</b>

## **9. PROGRAMME 139**

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL  
DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**NDJOUKE THOME ADOLPHE**



## ■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Depuis 2013, Le programme 424 d'intitulé « **Gouvernance et Appui Institutionnel dans le Sous-Secteur Eau et Energie** » s'était fixé pour objectif, d'assurer la coordination des services et d'améliorer la mise en œuvre effective des programmes avec pour indicateur le « **le Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEE** ». Suite aux nouvelles orientations gouvernementales fixées dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, les administrations doivent s'aligner aux cadres stratégiques de performance afin de contribuer à l'atteinte des résultats escomptés. Ainsi, ce programme passe au 139 avec le même intitulé « **Gouvernance et Appui Institutionnel dans le Sous-Secteur Eau et Energie** », dont l'objectif est **d'Améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes** et comme élément d'évaluation nous avons **le taux de réalisation des activités budgétisées**.

Pour y parvenir un l'accent est mis sur l'appui des programmes opérationnels, et la contribution à la mise en œuvre des politiques du sous–secteur Eau et Energie. Ces efforts permettront à terme de :

- Assurer le bon fonctionnement régulier des services du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
  - Définir les orientations sectorielles et améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
  - Améliorer l'affectation des ressources financières ;
  - Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
  - Améliorer la couverture en matériels et en équipements ;
  - Améliorer le traitement des dossiers administratifs du personnel ;
  - Veiller au respect de la législation et de la réglementation au MINEE ;
  - S'assurer de la cohérence des activités menées avec les orientations de la politique sectorielle ;
- S'assurer de la cohérence des activités menées avec les orientations de la politique sectorielle
- Accroître la visibilité des actions menées au ministère de l'eau et de l'énergie.

### **Structure du programme**

La structure du programme 139, dit programme support se décline en 09 actions associées à un objectif chacun dont l'évolution peut être mesurée à travers un indicateur de résultat nominal ou proportionnel.

Chacune de ces actions est associée à un objectif dont l'évolution peut être mesurée à travers un indicateur de résultat nominal ou proportionnel. Ainsi, il sera question de porter respectivement :

- le taux de réalisation du programme support du Ministère de l'Eau et de l'Energie à 100% en 2023 ;
- le nombre de documents de stratégies et techniques produits annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Energie à 3 en 2023 ;
- le niveau de budgétisation des activités prioritaires à 100% en 2023 ;
- le nombre de documents statistiques produits annuellement (rapport sur la situation énergétique, annuaire statistique, bilan énergétique) dans les domaines de l'eau et de l'énergie de 01 en 2023 ;
- le taux de couverture des besoins exprimés par le personnel du MINEE de 70 en 2022 à 75 en 2023 ;
- la proportion de dossiers traités hors délai de 24% en 2021 à 18% en 2023 ;
- la proportion d'actes administratifs élaborés et signés à 100% en 2023 ;
- le nombre de rapport produit annuellement et validés par l'inspection générale de 16 en 2021 à 15 en 2023 ;
- la proportion des activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie de 84% à 100%.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités budgétisées	%	2022	100	2023	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	tous les services du MINEE, projet et sociétés sous-tutelle	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	données quantitatives) -le numérateur : nombre total d'activités figurant dans le PTA réalisées au cours de la période t (année) -le dénominateur : le nombre total d'activités figurant dans le PTA à réaliser au cours de la période t (année)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio : nombre total d'activités figurant dans le PTA réalisées au cours de la période t (année) et le nombre total d'activités figurant dans le PTA à réaliser au cours de la période t (année)	
Périodicité de la mesure	-annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 70
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	rapport d'exécution du budget ; tableau de bord ; PTA ; rapport de la revue des programmes	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain pour le constat de l'effectivité de la réalisation ; comité de la chaîne PPBS ; réunion du contrôle de gestion ;	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DAG et directions techniques et Cellule de Suivi	
Vérification/ Validation des données	-PV de réception ; liasse documentaire éditée de probmis	
Service responsable de la synthèse des données	-Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Service du Budget ; Service des Marchés Publics)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-MINEPAT ; MINFI ; MINMAP	
Coût de collecte et d'analyse	-50 millions de FCFA l'année	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Certains projets budgétisés peuvent être réalisés en grande partie lors de l'année n et finir lors de l'année n+1. Ce qui induit un chevauchement sur deux exercices. Donc l'année de réalisation effective n'est pas l'année de budgétisation.	
Modalités d'interprétation	-Il s'agira de vérifier dans les rapports et pièces justificatives, l'effectivité ou la quasi effectivité de la réalisation d'un projet budgétisé lors de l'exercice n.	
5) Commentaires		
<p>-Le PTA devrait être élaboré en début d'exercice, et actualisé régulièrement au courant de l'année ;</p> <p>-Plusieurs outils sont élaborer pour le suivi d'exécution des projets, depuis la contractualisation (plan de suivi des marchés, plan de programmation des marchés), jusqu'à la réalisation (service fait, PV de réception) en passant par l'engagement juridique et compte (délivrance du titre de créance) ;</p> <p>-Les outils de la collecte : les fiches d'information du projet, la maquette d'élaboration du rapport ;</p> <p>-Des descentes sont aussi souvent effectuées afin de constater de visu les réalisations des projets ;</p> <p>-Des équipes sont constituées afin de collecter les données d'exécution afin de renchérir le contenu des outils du cadre de concertation ;</p> <p>-Les acteurs de collecte sont notifiés par des correspondances ;</p> <p>-Une liasse documentaire (fiche de suivi, liste des projets, etc...) sont élaborée pour effectuer de visu le service fait.</p>		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEE
- ACTION 02:** ÉLABORATION DES DOCUMENTS DE STRATÉGIE, ET TECHNIQUES AU MINEE
- ACTION 03:** GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE AU MINEE
- ACTION 05:** AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINEE
- ACTION 06:** DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINEE
- ACTION 07:** CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINEE
- ACTION 08:** CONSEIL JURIDIQUE AU MINEE
- ACTION 09:** COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEE

## ■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le programme 139 encore appelé programme support accompagne sur le plan institutionnel les trois (3) programmes opérationnels du MINEE. Depuis sa mise en place suite à l'implémentation du budget-programme, il est passé de trois (3) actions à onze (11) avec changement d'intitulé passant de « renforcement des moyens d'accompagnement du sous-secteur Eau et Energie » à « Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Energie ».

Ce changement de dénomination traduit également un changement de paradigme : la Gouvernance est désormais au cœur de l'appui institutionnel.

Dans l'optique de garantir une cohérence avec les objectifs de la Stratégie Nationale de Développement 2030 et de rationaliser le cadre stratégique de mise en œuvre de ce programme, le programme 139 dont l'intitulé reste sans changement a revu son nombre d'action passé désormais à neuf (9) au lieu de onze (11). Ce sont ces actions qui permettent de nourrir l'objectif du programme tout en le rationalisant.

Le diagnostic de ce programme démontre que l'action relative à l'amélioration du cadre de travail porte d'importantes activités aux ressources conséquentes pour l'exercice 2023. A titre d'illustration, cette action se fera percevoir par le lancement des travaux de construction de trois (03) bâtiments abritant les services déconcentrés du MINEE et l'aménagement de plusieurs autres bâtiments. Aussi, les services tant centraux que déconcentrés seront équipés en matériels et équipements informatiques en passant par la mise en place du schéma directeur informatique.

Par ailleurs, dans le souci de garantir la crédibilité de la signature de l'Etat, les arriérés issus des dépenses engagées et non ordonnancés (DENO) au cours des années antérieures sont un goulot d'étranglement pour l'Etat. Le programme a prévu une bonne partie de ses ressources pour la mise en œuvre de l'action « gestion financière et budgétaire au MINEE ». Pour le compte de l'exercice 2023, le MINEE pourra prendre en charge les arriérés à hauteur de un milliard trois cent cinquante millions de FCFA compte tenu du niveau de dette flottante du MINEE estimée à plus de six (06) milliards de FCFA.

Dans une autre perspective, afin de pallier au déficit d'un système d'information fiable et des

données statistiques de qualité, le MINEE envisage à travers ce programme, l'élaboration d'un schéma directeur de l'informatisation, ce qui enclenchera la mise en place d'un système d'information sur l'eau.

En outre, un accent majeur devra être mis sur le suivi évaluation de la mise en œuvre de la SND 30 à travers un mécanisme de renforcement du pilotage des programmes par l'organisation des dialogues de gestion stratégiques présidés par le Chef de département et la tenue des dialogues de gestion opérationnels autour de responsables de programme.

Ce programme tire sa performance de la réalisation des activités budgétisées, en d'autres termes, le taux est la résultante de la qualité organisationnelle des services et de la capacité des acteurs et intervenants dans la chaîne de performance à se déployer.

Pour atteindre cet objectif, il s'agira :

En ce qui concerne la coordination des services, pour l'exercice 2023, il s'agira de poursuivre l'élaboration et l'implémentation des outils stratégiques (plan de reporting, tableaux de suivi, rapport de la chaîne PPBS, etc...) ; de remontée d'informations conformément aux exigences des réformes en vigueur et pour le restant des années, d'appréhender leur fonctionnement afin de suivre de manière optimale et rationnelle les activités du MINEE et de nourrir les rencontres stratégiques ;

d'élaborer deux (02) documents de planification (CDMT et Revue des programmes) chaque année et un (01) rapport d'études de faisabilité de la construction des centrales à cogénérations à Douala et Yaoundé. Ces documents permettront de mieux définir les orientations sectorielles et améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie conformément aux réformes et référentiels inhérents à chaque opération ;

Relativement à la qualité de budgétisation des activités du MINEE, il s'agira d'affiner et de fixer une base de priorisation des projets du sous-secteur Eau et Energie pour 2023, afin de rationaliser l'affectation des ressources allouées aux programmes dans le strict respect du niveau de priorité défini dans la vision du sous-secteur Eau et Energie et adossée à celle de la stratégie nationale ;

dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des personnels du MINEE, de poursuivre avec l'acquisition des équipements, des matériels et mobiliers de bureau afin d'atteindre un taux de couverture de 73% avant la fin de l'exercice 2023 et de procéder au cours des autres années à l'actualisation du parc en matériel ;

de procéder à une réduction du temps mis pour le traitement d'un dossier type de 6%, afin de rendre plus dynamique les sollicitations des usagers et partenaires pour des questions d'eau ou/et d'énergie. Ainsi, il faudra passer de 21% du débordement des délais de traitement des dossiers en 2021 à 18% en

### 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEE

Le taux de réalisation du programme support du Ministère de l'Eau et de l'Energie est en baisse, soit 88,24% en 2020 contre 83,77% en 2021

**OBJECTIF 1.** Assurer le fonctionnement régulier des services du MINEE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation du programme support	%	2022	100	2023	100

#### ACTION 02

##### ÉLABORATION DES DOCUMENTS DE STRATÉGIE, ET TECHNIQUES AU MINEE

Le nombre de documents de stratégies et techniques produits annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Energie est désormais projeté à 3.

**OBJECTIF 1.** Définir les orientations sectorielles et améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de documents de stratégies et techniques produits annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Energie	nb	2022	7	2023	3

#### ACTION 03

##### GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE AU MINEE

- Le niveau de budgétisation des activités prioritaires est prévu passé de 91,35% en 2020 à 100% en 2022 ;

**OBJECTIF 1.** Améliorer l'affectation des ressources financières

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de budgétisation des activités prioritaires	%	2022	100	2023	100

#### ACTION 05

##### AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINEE

- Le taux de couverture des besoins exprimés par le personnel du MINEE est prévu passé de 70% en 2020 à 85% en 2022 ;

**OBJECTIF 1.** Améliorer la couverture en matériels et en équipements

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de couverture des besoins exprimés par le personnel	%	2022	71	2023	73

**ACTION 06****DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINEE**

La proportion de dossiers traités hors délai est prévue passer de 24 en 2021 à 21 en 2022

**OBJECTIF 1.** Améliorer le traitement des dossiers administratifs du personnel

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de dossiers traités hors délai	%	2022	21	2023	18

**ACTION 07****CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINEE**

Le nombre de rapport produit annuellement et validés par l'inspection générale est prévue passer de 5 en 2021 à 16 en 2022

**OBJECTIF 1.** S'assurer de la cohérence des activités menées avec les orientations de la politique sectorielle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de rapport produit annuellement et validés par l'inspection générale	nb	2022	16	2023	17

**ACTION 08****CONSEIL JURIDIQUE AU MINEE**

La proportion d'actes administratifs élaborés et signés sera fixé à 100 comme en 2021.

**OBJECTIF 1.** Veiller au respect de la législation et de la réglementation au MINEE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'actes administratifs élaborés et signés	%	2022	100	2023	100

**ACTION 09****COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEE**

- La proportion des activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie.

**OBJECTIF 1.** Accroître la visibilité des actions menées au Ministère de l'Eau et de l'Energie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie	%	2022	100	2023	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation du programme support	
Objectif	Assurer le fonctionnement régulier des services du MINEE	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	tous les services du MINEE, projets et structures sous-tutelles du MINEE	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-données quantitatives : Etat d'avancement ; des projets ; qualité du service) le numérateur : nombre d'activités du programme support budgétisées réalisées au cours de la période t le dénominateur : nombre d'activités du programme support budgétisées à réaliser au cours de la période t	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-A travers les comptes rendus des rencontres et réunions dédiées ; -De façon trimestrielle une évaluation du tableau de bord est faite ;	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 88,24
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Direction des Affaires Générales, Direction des Produits Pétroliers et du Gaz, Direction de l'Electricité, Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau, Direction de la Mobilisation de la gestion des Ressources en Eau, Direction des Energies renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie)	
Mode de collecte des données	ratio : nombre d'activités du programme support budgétisées réalisées au cours de la période t et nombre d'activités du programme support budgétisées à réaliser au cours de la période t	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Les responsables d'actions/ les contrôleurs de gestion Les points focaux des sociétés sous tutelle et projets le responsable de programme	
Vérification/ Validation des données	-plan d'engagement, rapport d'exécution du budget, revue des activités, comité PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule de Suivi ;	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-MINEPAT	
Coût de collecte et d'analyse	-50 millions de FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-L'indisponibilité des ressources financières afin d'accompagner suffisamment les autres programmes opérationnels.	
Modalités d'interprétation	-Il s'agira d'évaluer le niveau d'avancement des activités logées dans le programme support afin ressortir la valeur de l'indicateur.	
5) Commentaires		
-coordination des activités de la chaîne PPBS ; -suivi des projets du MINEE -Contrôle de gestion au MINEE S'agissant des outils : le tableau de bord ; plan de suivi des marchés, plan d'engagement ; Tous les acteurs sont informés via la plateforme PPBS dédiée		

**PROGRAMME 139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de documents de stratégies et techniques produits annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Energie	
Objectif	Définir les orientations sectorielles et améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	02 - ÉLABORATION DES DOCUMENTS DE STRATÉGIE, ET TECHNIQUES AU MINEE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, de la Prospection et de la Coopération	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	tous les services du MINEE, projets et structures sous-tutelles su MINEE	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	nombre de documents stratégiques, techniques dans le domaine de l'eau, l'énergie et les produits pétroliers, à l'instar des plan ou schéma directeurs, les études, les documents de reporting (CDMT, Revue de programme)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Il s'agira de comptabiliser pour chaque direction le nombre de document de stratégie et techniques validés. Pour l'exercice n, recenser déjà les activités ayant pour output ces documents.	
Périodicité de la mesure	-annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 08
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 3
	Année: 2024	Valeur: 10
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-services centraux du MINEE	
Mode de collecte des données	Il s'agira de comptabiliser pour chaque direction le nombre de document de stratégie et techniques validés. Pour l'exercice n, recenser déjà les activités ayant pour output ces documents.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Services centraux du MINEE et sociétés sous tutelles	
Vérification/ Validation des données	-Rapports des réunions du Comité interne PPBS, du Comité de veille stratégique ; rapports d'activités des sociétés sous tutelle	
Service responsable de la synthèse des données	-Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération et l'Inspection Générale ; la Division des Affaires Juridiques	
Coût de collecte et d'analyse	-70 millions l'année. -Moyens de fonctionnement des sessions d'examen, moyens relatifs au mécanisme de remontée des informations des services déconcentrés, collectivités locales et sociétés sous tutelle vers les services centraux ; Frais de missions des personnels -Moyens matériels de reprographie et internet	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Certains documents élaborés et validés ne sont pas connus par la DEPC responsable de cette action ;	
Modalités d'interprétation	-Un bon nombre d'études stratégiques sont encore réalisées au niveau des programmes opérationnels, lorsqu'elles sont budgétisées sont réalisées effectivement au cours des années n+1 et suivants. Pour plus facilement interpréter ces données, il est nécessaire de compter les documents de planification et programmation présentés au MINEPAT/MINFI, ainsi que les études d'envergure disponibles et recensées par la DEPC au 31 décembre de l'année n, et éventuellement au 31 mars de l'année n+1. Il s'agit des documents de stratégies, de planification, techniques.	
5) Commentaires		
<p>-Elaboration des documents stratégiques dont : le Plan Directeur de l'Electricité Rurale (PDER fait) le Plan Directeur de l'Electricité (encours), Plan de Développement du Secteur de l'Electricité PDSE (fait), Plan National de Développement des Energies Renouvelables (PNADER encours), Plan National de Produits Pétroliers (attendus), PANGIRE (encours)... ;</p> <p>-Elaboration des documents techniques pour les projets suivant : pipeline D1a-Ydé (final), les points ruraux (final), (ENACE final)</p> <p>-Responsabilisation des représentants d'actions afin qu'ils puissent s'impliquer profondément dans l'élaboration desdits documents ;</p>		

**PROGRAMME 139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de budgétisation des activités prioritaires	
Objectif	Améliorer l'affectation des ressources financières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	03 - GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE AU MINEE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	tous les services du MINEE, projets et sociétés sous-tutelles	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-données quantitatives -le numérateur : nombre d'activités prioritaires budgétisées au cours de la période t (année) au MINEE -le dénominateur : nombre d'activités prioritaires à réaliser au cours de la période t (année) au MINEE	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Ratio : nombre d'activités prioritaires budgétisées au cours de la période t (année) et nombre d'activités prioritaires à réaliser au cours de la période t (année)	
Périodicité de la mesure	-annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-services centraux et déconcentrés du MINEE ; élus locaux ; structures sous tutelles ; projets à financement conjoint	
Mode de collecte des données	-recenser les projets matures et les centraliser dans une base de données classée par ordre de priorité.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Tout service porteur de projets à budgétiser	
Vérification/ Validation des données	-PV de commission de maturité ; éléments de maturité (TDR ; DAO ; APS ; APD ; EIES ; etc.)	
Service responsable de la synthèse des données	-Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération et la Direction des Affaires Générales	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-MINEPAT ; MINFI	
Coût de collecte et d'analyse	-100 millions l'année. Il s'agira de tenir les sessions de commission afin de murer les projets ; analyse de la pertinence des projets ; traitement de la base de données ; descente sur les sites pour collecter les données	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Le niveau de priorité de certains projets matures est souvent jugé par la haute hiérarchie (SPM ; PRC ; ...) et leur budgétisation est instruite par ladite hiérarchie.	
Modalités d'interprétation	-Le classement de la priorité se fait suivant les instructions de la haute hiérarchie le plus souvent en conformité avec la stratégie nationale, ensuite vient la poursuite des projets pluriannuels, et après les autres projets matures du sous-secteur de l'Eau et de l'Energie. Le taux de budgétisation des activités inscrites dans le CDMT est aussi pris en compte.	
5) Commentaires		
<p>La priorisation est décrite par la liste des activités inscrites dans la loi de finances de l'exercice correspondant.</p> <p>La budgétisation des projets se fait suivant le référentiel défini conjointement par le MINEPAT et le MINFI respectivement le ministère garant de l'investissement et celui en charge des réformes financières.</p>		

**PROGRAMME 139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de documents statistiques produits annuellement (rapport sur la situation énergétique, annuaire statistique) dans les domaines de l'eau et de l'énergie	
Objectif	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion d'informations statistiques au MINEE	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	04 - DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINEE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	tous les services, projets et structures sous-tutelles du MINEE	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de documents statistiques, dans le domaine de l'eau, l'énergie et les produits pétroliers (rapport sur la situation énergétique, annuaire statistique, bilan énergétique, etc)	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-somme des documents statistiques produit par la Cellule du système sur l'Eau et de la Cellule du système sur l'Energie	
Périodicité de la mesure	-annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1
	Année: 2024	Valeur: 3
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-rapport d'activités ; livrable	
Mode de collecte des données	-Descentes sur le terrain et auprès des autres sites d'ouvrages, des stations de mesure ; -Remontée des informations des délégations ; -Provenant de l'Institut National de la Statistique et partenaires.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Cellule du Système National d'Information Energétique (CSNIE) et Cellule du Système d'Information sur l'Eau (SIE)	
Vérification/ Validation des données	-Rapport d'activité ; compte rendu et documents produits	
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule du Système National d'Information Energétique (CSNIE) et Cellule du Système d'Information sur l'Eau (SIE)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Institut National de la Statistique (INS)	
Coût de collecte et d'analyse	-200 millions de FCFA pour l'année	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-La production des rapports et documents statistiques chevauchent entre l'année n de budgétisation et l'année n+1, dû à la disponibilité financière.	
Modalités d'interprétation	-Il s'agira pour la CSNIE d'élaborer l'annuaire statistique, le bilan énergétique et la situation énergétique du domaine de l'énergie, les validés et les diffusés.	
5) Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Collecter, traiter et consolider toutes les données du sous-secteur Eau et Energie ;</li> <li>-Elaboration des annuaires statistiques ;</li> <li>-Elaboration du bilan énergétique ;</li> <li>-Elaboration des bases de données pour le cadre du système d'information ;</li> <li>-Elaboration des outils : fiches de collecte, tableau d'analyse des données ;</li> <li>-Les points focaux dans les différents services seront informés par lettre ou par une plateforme dédiée ;</li> <li>-les documents statistiques sont produits dans l'exploitation des rapports, enquêtes menées.</li> </ul>		

**PROGRAMME 139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de couverture des besoins exprimés par le personnel	
Objectif	Améliorer la couverture en matériels et en équipements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	05 - AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINEE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Tous les services, projets et structures sous-tutelles du MINEE	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	données quantitatives numérateur : nombre total de matériels (réfrigérateur, broyeurs, téléviseur, etc.) mobiliers de bureau (armoire, chaise, table, etc.) et d'équipements (ordinateur complet, imprimantes, scanners, etc.) acquis au cours d'une période t dénominateur : nombre total de matériels (réfrigérateur, broyeurs, téléviseur, etc.) mobiliers de bureau (armoire, chaise, table, etc.) et d'équipements (ordinateur complet, imprimantes, scanners, etc.) à acquérir au cours d'une période t	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-nombre total de matériels et d'équipements acquis au cours d'une période t sur nombre total de matériels et d'équipements à acquérir au cours d'une période t	
Périodicité de la mesure	-annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 73.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 73
	Année: 2024	Valeur: 73
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-services centraux et déconcentrés du MINEE	
Mode de collecte des données	-identification des besoins de personnels à acquérir au cours d'une période t ; descente sans les services déconcentrés pour constater le besoin.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Service du personnel ; service de la maintenance et du matériel	
Vérification/ Validation des données	-PV de réception ; rapport d'activité	
Service responsable de la synthèse des données	-La Direction des Affaires Générales (SDBMM et SDPSP)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Service du patrimoine de l'Etat, Comptabilité matière	
Coût de collecte et d'analyse	-150 millions de FCFA pour l'année	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-L'indisponibilité des ressources financières pour recenser de manière exhaustive tous les besoins et les pourvoir. -Evolution des besoins selon les aléas	
Modalités d'interprétation	-Il s'agit de fournir des locaux, des équipements et matériels technique et administratif, nécessaires à chaque poste occupé par un personnel du MINEE	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Développement des TIC au MINEE</li> <li>•Gestion des ressources documentaires au MINEE</li> <li>•Construction et réhabilitation des bâtiments abritant les services du MINEE</li> <li>•Acquisition du mobilier et du matériel de bureau</li> <li>•Paiement des factures d'électricité, eau et téléphone</li> </ul> <p>oPour la collecte de l'information : il s'agira de faire les missions de recensement des besoins dans les services centraux et déconcentrés oÉlaboration des outils (conception et test) : Fiches de collectes des données oConception des supports de documentation des données : Base des données régulièrement mise à jour oInformation des acteurs de collecte : les lettres, notes de service oFormation éventuelle des acteurs de collecte : Formation</p>		

**PROGRAMME 139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de dossiers traités hors délai	
Objectif	Améliorer le traitement des dossiers administratifs du personnel	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	06 - DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINEE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Tous les services, projets et structures sous-tutelles du MINEE	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-données quantitatives) -numérateur : excédant moyen des délais de traitement du dossier -dénominateur : délais moyen de traitement du dossier	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Dans l'examen du registre, nous comptabilisons le supplément des délais lors du traitement de plusieurs types de dossier et ensuite nous faisons une moyenne.	
Périodicité de la mesure	annuel ou semestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 24
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 18.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 21
	Année: 2024	Valeur: 18
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Registre d'entrée et de sortie des dossiers ; Chrono	
Mode de collecte des données	-Dans l'examen du registre, nous comptabilisons le supplément des délais lors du traitement de plusieurs types de dossier et ensuite nous faisons une moyenne.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Service du personnel(SDPSP)	
Vérification/ Validation des données	-Décharge effectuée par le personnel traitant le dossier ou fiche de suivi du dossier	
Service responsable de la synthèse des données	-Sous-Direction du Personnel de la solde et des pensions	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-MINFOPRA	
Coût de collecte et d'analyse	-5 millions de FCFA l'année	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-L'actualisation du fichier du personnel est ralentie par le fait que certains actes de nomination, d'affectation ou arrêtés n'arrivent pas à temps au service en charge. Le déplacement de la hiérarchie directe qui peut prolonger le délai de traitement d'un dossier.	
Modalités d'interprétation	-Cet indicateur est sensé ressortir la contreperformance dans la durée moyenne de traitement des dossiers. Le terme "moyen" par ce que l'on ne peut avoir un indicateur pour chaque type de dossier, car le délai de traitement d'un dossier diffère d'un autre.	
5) Commentaires		
<p>Déroulement des formations diverses dans le sous-secteur Eau et Energie ;            Encadrement et suivi des stagiaires de diverses formations ;            Tenue des travaux de la commission paritaire de validation des dossiers de personnel décisionnaires ;            Le suivi de la fréquence de traitement des dossiers via les registres ;            Le calcul de cet indicateur ne peut s'étendre dans tous les services, ou même prendre en compte l'exactitude de tout type de dossier au regard de plusieurs blocages (indisponibilité de certains personnels, confidentialité et la sensibilité de certain dossier qui sont directement porté un Directeur, etc...)</p>		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de rapport produit annuellement et validés par l'inspection générale	
Objectif	S'assurer de la cohérence des activités menées avec les orientations de la politique sectorielle	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	07 - CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINEE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Tous les services, projets et structures sous-tutelles du MINEE	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Somme des rapports produits annuellement et validés par l'Inspection Générale	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	descente sur le terrain et auprès des sites d'ouvrages et l'analyse des pièces	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 17.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 17
	Année: 2024	Valeur: 16
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Sites des projets ; Délégations régionaux et départementaux ; sociétés sous tutelles	
Mode de collecte des données	descente sur le terrain et auprès des sites d'ouvrages et l'analyse des pièces	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Inspection Générale	
Vérification/ Validation des données	Rapports d'audit, de contrôles validés	
Service responsable de la synthèse des données	Inspection Générale	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Inspection Générale	
Coût de collecte et d'analyse	70 millions de FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Il faut préciser que la sollicitation des informations des sociétés sous tutelles n'est pas souvent aisée. Nous relevons aussi le retard constaté dans la vulgarisation du manuel de procédure.	
Modalités d'interprétation	Les rapports énumérés ici sont ceux des conseils d'administration des assemblées générales et extraordinaire des sociétés sous tutelle, du contrôle interne des services centraux et déconcentrés du MINEE conformément au manuel de procédure en vigueur.	
5) Commentaires		
Mettre à disposition de l'équipe en mission les fonds nécessaires y afférents ; élaborer et diffuser le manuel de Procédures du MINEE ; élaborer et rendre disponible le guide de l'utilisateur. Effectuer un contrôle interne et évaluation des performances des services centraux et déconcentrés du MINEE ; élaborer un contrôle et suivi de la performance des structures sous-tutelle ; élaborer Contrôle et audit des projets du sous-secteur ; procéder à la lutte contre la corruption.		

**PROGRAMME 139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'actes administratifs élaborés et signés	
Objectif	Veiller au respect de la législation et de la réglementation au MINEE	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	08 - CONSEIL JURIDIQUE AU MINEE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Tous les services, projets et structures sous-tutelles du MINEE	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative data. The numerator: number of administrative documents (guides, manuals, legal documents, etc.) produced and signed during a time t The denominator: number of administrative documents (guides, manuals, legal documents, etc.) to be drafted and signed during a time t	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio : number of administrative instruments drafted and signed over a time t and number of administrative instruments drafted and signed over a period t	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Central and decentralized services and companies under the supervision of MINEE	
Mode de collecte des données	-visit to the different services (central and decentralized) companies under its supervision and the central and decentralized services of MINEE and companies under its supervision	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-The central services of MINEE and the companies under its supervision	
Vérification/ Validation des données	-Mission report, minutes of meetings, and transcript of hearings, extracts of court decisions.	
Service responsable de la synthèse des données	-Department of Legal Affairs	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Department of Legal Affairs ; General Inspection ; CONAC	
Coût de collecte et d'analyse	-250 millions de FCFA (collecter des données dans tous les services du domaine, centraliser les données, les analyser, les orienter, les classifier et les archiver ; mise en place et fonctionnement d'un comité interministériel	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Tout acte élaboré par une direction devrait obligatoirement se faire accompagner de la Division des Affaires Juridiques (DAJ) afin que celle-ci puisse mieux suivre son indicateur.	
Modalités d'interprétation	-Tout acte administratif élaboré devrait être validé par la DAJ, afin de sortir du ministère pour censure ou signature par les Services du Premier Ministre ou de la Présidence de la République, avant d'être comptabilisé et faire bouger l'indicateur. Il s'agit des guides, documents juridiques, des manuels de procédures, les contrats, protocole d'accord, recueil de textes etc...	
5) Commentaires		
<p>-Les services devraient impliquer la DAJ dans l'élaboration de tout acte administratif à caractère général (loi, décret, arrêté) ou personnel (décision).</p> <p>-Mettre à la disposition de l'équipe en mission les fonds nécessaires y afférents ; achever avec la diffusion du manuel de Procédures du MINEE ;</p> <p>-La courbe en ce qui concerne ces indicateurs est ascendant, compte tenu du secteur en plein essor ;</p>		

**PROGRAMME 139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées au Ministère de l'Eau et de l'Energie	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	139 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	
Action concernée par l'objectif	09 - COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Tous les services, projets et structures sous-tutelles du MINEE	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	le numérateur : nombre d'activités ayant fait l'objet de couverture médiatique au MINEE le dénominateur : nombre d'activités nécessitant une couverture médiatique au MINEE	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio : nombre d'activités ayant fait l'objet de couverture médiatique au MINEE et nombre d'activités nécessitant une couverture médiatique au MINEE	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 84
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les services centraux et déconcentrés du MINEE ; les structures sous-tutelles au MINEE	
Mode de collecte des données	-Les activités sont couvertes soit en zone urbaine ou en zone rurale par des descentes sur les sites, avec des interviews, prises d'images ou animées. -La période de couverture est inopinée.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-le(s) service(s) responsable(s) de l'activité ; -la Cellule de Communication ; -les Cellules statistiques sur l'eau et sur l'énergie.	
Vérification/ Validation des données	images, vidéos, publication ou tout autre document y relatif	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de la Communication et Direction des Affaires Générales	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de la Communication et autres médias publics ou privés	
Coût de collecte et d'analyse	70 millions de FCFA	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les prévisions de cet indicateur ne sont pas assez réalistes. Car le nombre d'activité à mener au cours d'une année ne peut être clairement défini, au regard des instructions de la haute hiérarchie ou tout autre événement non prévu.	
Modalités d'interprétation	-Cet indicateur ressort effectivement le nombre d'activité majeure, pour la plupart ayant été présidé ou supervisé par le Ministre de l'Eau et de l'Energie ; -Il y a lieu de constater de faibles ou de fortes performances, car les activités à couvrir dépendent de leur pertinence.	
5) Commentaires		
<p>Toutes les audiences effectuées par le ministre, la signature des conventions ou accords, les descentes sur sites de contrôle ou de pose de première pierre des travaux présidées par le ministre doivent faire l'objet de couverture.  production des Magazines spéciale, des plaquettes, des films documentaires, des reportages, des web TV, des newsletters, des insertions pressions, des publiereportages) ;  la descente sur les sites s'effectue sur programmation et notification à tous les acteurs concernés ;  procéder à la couverture médiatique des événements ;  Chaque structure porteur de l'activité doit travailler en synchronisation avec la Cellule de Communication pour une bonne couverture médiatique et la Cellule de Suivi pour suivre effectivement le déroulement de ladite activité.</p>		

#### ■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEE	5 000 000	5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000
02	ÉLABORATION DES DOCUMENTS DE STRATÉGIE, ET TECHNIQUES AU MINEE	671 500 000	671 500 000	0	0	671 500 000	671 500 000
03	GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE AU MINEE	1 515 500 000	1 515 500 000	6 000 000 000	6 000 000 000	7 515 500 000	7 515 500 000
05	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINEE	42 500 000	42 500 000	873 259 000	873 259 000	915 759 000	915 759 000
06	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINEE	2 840 000 000	2 840 000 000	0	0	2 840 000 000	2 840 000 000
07	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINEE	187 500 000	187 500 000	0	0	187 500 000	187 500 000
08	CONSEIL JURIDIQUE AU MINEE	66 500 000	66 500 000	0	0	66 500 000	66 500 000
09	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEE	15 500 000	15 500 000	0	0	15 500 000	15 500 000
<b>TOTAL</b>		<b>5 344 000 000</b>	<b>5 344 000 000</b>	<b>6 873 259 000</b>	<b>6 873 259 000</b>	<b>12 217 259 000</b>	<b>12 217 259 000</b>